



n°147 - 2023

Analyses et synthèses

La situation des grands groupes bancaires français à fin 2022



Synthèse

L'année 2022 a été marquée par des modifications significatives de l'environnement économique et financier, impacté notamment par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie : forte augmentation des cours de l'énergie, alimentant une montée rapide de l'inflation, laquelle a conduit les banques centrales à relever sensiblement les taux d'intérêt. Ces différents éléments ont altéré les perspectives de croissance économique.

Dans ce contexte, les six principaux groupes bancaires français ont confirmé leur solidité, tant en agrégé qu'au niveau individuel ; ils ont réalisé de très bonnes performances et ont continué de fournir des conditions de financement de l'économie favorables :

- Leurs revenus ont atteint un plus haut historique et le coût du risque, bien qu'en hausse, reste à un niveau historiquement faible. Compte tenu en outre d'une bonne maîtrise des frais de gestion, des bénéfices élevés ont été réalisés ;
- La qualité de leurs actifs, mesurée notamment par le taux d'expositions non performantes, se maintient à un bon niveau, même si certains indicateurs avancés montrent une dégradation du risque de crédit ;
- Leur situation de solvabilité demeure solide, avec des ratios significativement au-dessus des exigences réglementaires. Les tests de résistance européens menés au premier semestre 2023 permettront de vérifier le bon dimensionnement de leurs fonds propres pour absorber un choc hypothétique très sévère ;
- Enfin, les six groupes disposent de réserves de liquidités dépassant largement les exigences minimales, mais aussi d'un refinancement assis sur des ressources diversifiées. Ils présentent par ailleurs une exposition maîtrisée au risque de taux, qui fait l'objet d'une surveillance rapprochée dans le cadre des standards bâlois.

Les risques structurels, liés notamment à l'adaptation des économies au défi climatique ou à la prévention des attaques cyber, demeurent par ailleurs un sujet d'attention majeur des superviseurs et des banques.

Les résultats du premier trimestre 2023 confirment à ce stade la capacité bénéficiaire des six grands groupes. Les revenus, bien qu'en léger repli, se maintiennent à un haut niveau, tandis que le coût du risque demeure faible.

Achevé de rédiger le 25 mai 2022

Étude réalisée par Pierre Berthonnaud, Numa Bosc, Grégoire Desbrosses, Laurent Faivre, Sandrine Lecarpentier, Emmanuel Point et Jerry Simpson

Mots-clés : rentabilité, coût du risque, solvabilité, liquidité

Codes JEL : G21

Chiffres-clés

Une croissance des bilans reflétant l'évolution toujours dynamique des crédits et des dépôts

	31/12/2021	31/12/2022		
Bilan (Mds€)				
Total de bilan prudentiel	8 178,2	8 405,9	↗	+2,8%
- Dont réserves auprès des banques centrales	1 149,3	1 074,7	↘	-6,5%
- Dont concours aux sociétés non financières	1 732,0	1 881,5	↗	+8,6%
- Dont concours aux ménages	1 895,9	1 958,9	↗	+3,3%
- Dont expositions non performantes (NPE) nettes	106,8	106,8	↘	-0,0%
- Dont dépôts des sociétés non financières	1 363,3	1 423,7	↗	+4,4%
- Dont dépôts des ménages	2 035,4	2 133,0	↗	+4,8%
Encours de PGE	105,0	88,6	↘	-15,7%

La part des créances non performantes demeure orientée à la baisse

	31/12/2021	31/12/2022		
Risque de crédit				
Taux de NPE	1,76%	1,71%	↘	-5 bps
- Dont sociétés non financières	3,39%	3,32%	↘	-6 bps
- Dont ménages	2,33%	2,05%	↘	-28 bps
Taux de provisionnement des NPE	50,3%	47,5%	↘	-2,8 pts
- Dont sociétés non financières	49,9%	46,3%	↘	-3,6 pts
- Dont ménages	49,6%	47,7%	↘	-1,9 pts

Des résultats toujours élevés en dépit d'éléments exceptionnels

	2021	2022		
Rentabilité*				
Résultat net (Mds €)	35,9	31,9	↘	-11,0%
- Dont PNB (Mds €)	159,9	168,4	↗	+5,3%
- Coefficient d'exploitation	66,3%	66,4%	↗	0,1 pts
- Coût du risque (Mds €)	8,8	10,7	↗	+21,8%

Une situation prudentielle qui reste solide

	31/12/2021	31/12/2022		
Solvabilité				
Ratio CET1	15,7%	14,9%	↘	-73 bps
- FP CET1 (Mds €)	392,6	383,4	↘	-2,4%
- RWA (Mds €)	2 507,2	2 567,3	↗	+2,4%
Ratio de levier	5,4%	5,0%	↘	-48 bps
Distance au seuil de Montant Maximal Distribuible (MDD) réglementaire	5,8 pts	5,0 pts	↘	-75 bps
Liquidité				
LCR moyen annuel	153,8%	146,5%	↘	-7,3 pts
NSFR	121,0%	114,7%	↘	-6,4 pts

*Périmètre comptable

La situation des six principaux groupes bancaires français à fin 2022

1. Une progression des bilans plus contenue qu'en 2021 mais des crédits restés dynamiques

Après une croissance de 4 % en 2021, le total de bilan prudentiel¹ des six principaux groupes bancaires français a enregistré une progression de 2,8 % en 2022 pour s'établir à 8 406 milliards d'euros (Tableau 1). Le bilan comptable² n'a quant à lui crû que modestement (+1,3 %).

La croissance du bilan prudentiel des banques françaises a continué d'être alimentée par les opérations avec la clientèle non financière : à l'actif, les crédits aux sociétés non financières (SNF) et aux ménages ont, respectivement, progressé de 9,5 % et 3,3 % sur l'année 2022 ; au passif, les dépôts ont augmenté de 4,4 % et 4,8 % pour les deux catégories. Le dynamisme du crédit aux agents non financiers s'estompe toutefois en fin d'année, notamment celui aux SNF qui n'a progressé que de 0,1 % au dernier trimestre 2022.

Dans un contexte d'évolution rapide des taux d'intérêt et de fluctuation des cours de change, les opérations sur dérivés ont également alimenté l'augmentation des bilans :

- Les dérivés du portefeuille de négociation ont progressé de 19,7 % à l'actif et de 14,8 % au passif ; si les dérivés de taux concentrent la majeure partie du montant notionnel de ces instruments, la progression a été presque exclusivement alimentée par des dérivés sur devises, en lien notamment avec l'appréciation du dollar US sur la période ;
- La valeur comptable des dérivés de couverture a quant à elle presque triplé à l'actif comme au passif ; la progression provient des dérivés de taux d'intérêt, qui concentrent également l'essentiel du notionnel de cette catégorie, y compris des dérivés de macro-couverture.

L'augmentation des dérivés de négociation explique par ailleurs à elle seule la légère progression du portefeuille de négociation (+0,9 % ; Graphique 5).

À l'inverse, les dépôts des banques centrales, qui reflètent notamment les ressources obtenues par les

banques dans le cadre des opérations de refinancement à long terme de la Banque centrale européenne (*targeted long-term refinancing operations* – TLTRO) ont enregistré une baisse marquée (-28,1 %). Plusieurs banques françaises ont en effet effectué des remboursements anticipés en fin d'année, à la suite de la modification des conditions attachées aux opérations de TLTRO III.

Enfin, le ratio entre les prêts et les dépôts des banques françaises (mesuré sur la clientèle non-financière) progresse légèrement mais reste nettement en-deçà de son niveau de fin 2019, ainsi que du ratio agrégé des banques européennes (Graphique 3).

2. Un risque de crédit toujours faible mais plusieurs indicateurs avancés qui se dégradent

Le montant des prêts non performants (*nonperforming loans* – NPL) est stable par rapport à 2021 à 105,7 milliards d'euros (Graphique 7) ; la progression des encours de prêts totaux permet néanmoins au taux de NPL de continuer sa baisse en 2022 (-6 points de base (bps) à 1,85 % fin 2022 ; Graphique 8) :

- Dans un contexte de marché de l'emploi bien orienté en France³, le taux de NPL des ménages a globalement diminué de 28 bps à 2,05 %, bénéficiant à la fois d'une baisse des NPL et d'une augmentation des encours de crédits ;
- Pour ce qui concerne les prêts aux SNF, malgré la remontée des défaillances d'entreprises qui se traduit par des NPL plus élevés que fin 2021, le taux de NPL est resté relativement stable (-7 bps à 3,36 %), l'encours de prêts ayant augmenté plus rapidement.

Le taux de NPL des banques françaises se maintient par ailleurs au niveau de la moyenne européenne (Graphique 9).

La dégradation de l'environnement macro-économique, sous l'effet de la hausse de l'inflation, de la remontée des taux et du contexte international, si elle ne s'est pas traduite à ce stade par une détérioration marquée des portefeuilles de crédit,

¹ Le bilan prudentiel se limite au périmètre des activités bancaires ; il exclut notamment les activités d'assurance.

² Contrairement au bilan prudentiel, le bilan comptable recouvre l'intégralité des activités d'un groupe au sens de la

consolidation comptable, que ces activités soient bancaires ou d'autre nature.

³ Statistiques de l'emploi au 4^{ème} trimestre 2022 INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248>

pourrait néanmoins en impacter progressivement la qualité. La proportion importante de prêts à taux fixes, caractéristique du marché français qui protège les emprunteurs dans un contexte de hausse des taux, limite néanmoins les risques d'augmentation des défauts. S'agissant des engagements vis-à-vis des entreprises, les encours de NPL ont peu augmenté même si certains secteurs d'activités apparaissent plus vulnérables à l'environnement économique (Graphique 11). Certains types d'engagements, tels que les prêts à effet de levier (ou *leveraged finance*) - qui représentent 10% des prêts aux SNF - ou le financement de l'immobilier commercial (4,7% du total bilan des banques), par nature plus risqués, font l'objet d'une attention particulière des superviseurs. Ces engagements représentent toutefois une part relativement limitée des engagements des grandes banques françaises.

D'une façon plus générale, certains indicateurs montrent une inflexion après plusieurs années d'amélioration constante de la qualité des portefeuilles :

- La part des créances ayant enregistré une hausse significative du risque de crédit (i.e. en étape 2 selon la norme IFRS9) a continué de progresser en 2022 pour s'établir à 8,7 % contre 8 % fin 2021, (Graphique 15) ; la part des expositions envers les ménages en étape 2 augmente substantiellement, à 9,2 % contre 7,1 % fin 2021 ;
- Malgré leur baisse en 2022, le volume de prêts restructurés (ou en « *forbearance* ») reste à un niveau élevé à 57,8 milliards d'euros, soit 40 % de plus que son niveau de fin 2019 ; la part des prêts performants parmi ces prêts renégociés est par ailleurs en baisse depuis fin 2021 (-3,4 points de pourcentage (pts) à 47,2 % ; Graphique 16) ;
- Enfin, le taux de couverture des NPL continue de baisser en 2022, atteignant 47,4 % contre 50,2 % en 2021 et 49,8 % fin 2020 (Graphique 19). Contrairement à 2021, cette baisse ne s'explique pas seulement par la prise en compte des garanties reçues de l'État dans le cadre des PGE, mais reflète également un rajeunissement des créances non performantes, des créances anciennes largement provisionnées étant sorties des bilans (Graphique 20). Le taux de provisionnement des banques françaises se compare néanmoins favorablement à celui de leurs pairs, se situant en moyenne proche du troisième quartile parmi les banques de l'UE (Graphique 22). Les stocks de provisions sur les créances en étapes 1 ou 2 (c'est-à-dire les encours sains) ont augmenté de 10 % entre fin

2021 et fin 2022 pour atteindre 27 milliards d'euros (Graphique 17), ce qui constitue un matelas de nature à amortir le coût d'une éventuelle augmentation future des défauts.

3. De très bons résultats en dépit d'éléments exceptionnels

Les banques françaises ont enregistré en 2022 une hausse de 5,3 % de leur produit net bancaire (PNB) par rapport à 2021, à 168 milliards d'euros⁴, un niveau historiquement élevé (Tableau 2) :

- Bénéficiant de la hausse des taux et de poursuite de la croissance des encours de crédits, la marge nette d'intérêt (MNI), qui représente 46 % du PNB, a progressé de 7,2 % (Graphique 35) ; cette tendance devrait s'infléchir en 2023, sous l'effet du renchérissement rapide du coût de certains passifs, mais les banques devraient continuer de bénéficier à moyen terme de la hausse des taux d'intérêt.
- les commissions nettes sont restées quasi inchangées (-0,6 %), les revenus des services de paiement ayant été les plus dynamiques (Graphique 36).

Toutes les lignes métiers enregistrent une augmentation de leurs revenus par rapport à 2021 à l'exception de la gestion d'actifs et de la banque privée ; la hausse du PNB provient notamment de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI ; +4 milliards d'euros ; Graphique 23).

En 2022, la progression du PNB des banques françaises est relativement comparable⁵ à celle observée en Europe et au Japon, les banques américaines enregistrant quant à elles des baisses de revenus sur la même période (-0,9 %) tandis que les banques britanniques ont vu leur PNB augmenter plus fortement (Graphique 32). La hausse de la MNI est toutefois plus faible pour les banques françaises que pour les autres banques (notamment une croissance minimale de 15,7 % est observée pour les autres banques européennes), qui ont bénéficié d'une transmission beaucoup plus rapide de la remontée des taux sur la rémunération de leurs actifs, auxquels des taux variables sont plus largement appliqués (Graphique 34).

Rapporté à leur total de bilan, le PNB des banques françaises se maintient néanmoins à un niveau proche de celui des banques britanniques et nordiques et supérieur à celui des banques japonaises, mais sensiblement plus faible que celui

⁴ Sur un périmètre comptable.

⁵ Dans la présente analyse, les comparaisons internationales sont basées sur un échantillon de grandes banques

communiquant trimestriellement leurs données financières au marché (cf. Méthodologie).

des autres banques européennes et des banques américaines (Graphique 33).

Les frais de gestion sont en hausse (+5,5 % par rapport à 2021, à 112 milliards d'euros), en lien avec la croissance de l'activité et de l'inflation. Les charges de personnel ainsi que les contributions aux fonds de résolution et de garantie des dépôts figurent parmi les principaux contributeurs à l'augmentation des frais de gestion (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Cependant, la progression du PNB permet au coefficient d'exploitation de rester stable à 66,4 %, un niveau de rentabilité désormais comparable à celui des principales banques étrangères (Graphique 38).

Le résultat brut d'exploitation (RBE) augmente de 2,7 milliards d'euros (+5 %) ; il progresse pour l'ensemble des lignes métiers à l'exception de la gestion d'actifs et banque privée (Graphique 27).

Le coût du risque enregistre une hausse de 21,8 % (+1,9 milliard d'euros) (Graphique 28), qui reflète uniquement le provisionnement des créances saines (en étapes 1 et 2 IFRS9 ; Graphique 29). La comparaison internationale montre que le coût du risque est en hausse dans toutes les zones géographiques, les grandes banques américaines se distinguant par une forte progression sur la période après des reprises nettes de provisions en 2021 tandis que les banques françaises affichent un coût du risque plus stable (Graphique 40).

Au final, le résultat d'exploitation courant des banques françaises progresse de 1,7 % (à 46 milliards d'euros, Graphique 31), à la faveur de la croissance des résultats de la BFI (+1,2 milliard d'euros), des Services financiers spécialisés (+1,1 milliard) et de la Banque de détail à l'international (+0,9 milliard).

Par ailleurs, le résultat net part du groupe cumulé des 6 groupes enregistre une baisse de 11 % par rapport au 2021 en raison de l'enregistrement d'éléments exceptionnels liés à des cessions ou dépréciations de filiales étrangères par certains groupes ; hors l'impact de ces éléments exceptionnels, le résultat net global enregistrerait une hausse de 2,6 % par rapport à 2021, ce qui témoigne du niveau élevé des bénéfices sous-jacents.

Dans ce contexte, le rendement des capitaux propres (Return on Equity – RoE) des banques françaises s'est replié de 0,7 pt à 6,4 % en raison d'un moindre rendement moyen des actifs (Return on Assets – RoA ; Graphique 44 et Graphique 45). Le RoA passe ainsi de 0,37 % à 0,32 %. La hausse

des charges d'exploitation compensant la progression du PNB, cette baisse du RoA s'explique essentiellement par l'impact des éléments exceptionnels et ne reflète pas la performance d'ensemble du système bancaire français. Le RoE des banques françaises est comparable à celui des banques japonaises et du reste de l'Europe, tandis que les banques américaines et nordiques continuent à dégager une rentabilité des capitaux propres nettement plus élevée (Graphique 43).

4. Une situation prudentielle toujours solide

Le ratio de solvabilité *common equity tier 1* (CET1) des six principaux groupes bancaires français s'élève à 14,9 % à fin 2022 ; il est en légère diminution par rapport à fin 2021 (-73 bps ; Graphique 46) sous l'effet d'une baisse des fonds propres CET1 (-2,4 %) combinée à l'augmentation des risques pondérés (*risk weighted assets – RWA* ; +2,4 %). Les banques françaises continuent d'afficher un ratio CET1 relativement élevé par rapport à leurs pairs étrangers, à l'exception des banques nordiques qui présentent des ratios de solvabilité supérieurs (Graphique 49).

Par ailleurs, l'année 2022 marque la fin des mesures d'assouplissement prises par les superviseurs en réponse à la crise⁶, avec une normalisation du cadre prudentiel en 2023 : relèvement de plusieurs taux de coussins contracycliques (*countercyclical capital buffers – CCyB* ; dont en France où l'exigence est fixée à 0,5 % depuis le 7 avril 2023, puis passera à 1 % à compter du 2 janvier 2024), fin du gel des exigences de pilier 2 (P2R) et fin de l'autorisation de déroger si besoin aux orientations complémentaires de pilier 2 (P2G). La marge en capital dont disposent les grandes banques françaises par rapport aux exigences réglementaires reste toutefois confortable (Graphique 51).

Le repli des fonds propres CET1 des banques françaises reflète principalement l'impact de la hausse des taux sur la valorisation en IFRS de la participation dans les filiales d'assurance, au travers de l'ajustement de valeur de marché des portefeuilles de placements de ces dernières (Graphique 48). Les banques françaises ont toutefois continué de renforcer leurs fonds propres totaux par leur capacité de mise en réserve de résultats, et en émettant un montant net de 6,5 milliards d'euros d'instruments de la catégorie *Additional Tier 1* (AT1 ; Graphique 52).

⁶ Réduction du CCyB à 0 % en France et dans de nombreux pays, dérogation à l'orientation de *Pillar 2 guidance – P2G*, règles de couverture en capital des exigences de *Pillar 2 requirement – P2R* (comme pour les exigences de Pilier 1, les

exigences de Pilier 2 doivent désormais être couvertes par des fonds propres CET1 à hauteur de 56,25 %, par des fonds propres de base complémentaires (AT1) à hauteur de 18,75 % et par des fonds propres complémentaires (T2) à hauteur de 25 %.

L'augmentation des actifs pondérés (RWA ; +60 milliards d'euros) provient presque exclusivement des RWA au titre du risque de crédit (+55,7 milliards), qui représente l'essentiel des RWA totaux (86,9 %), et, dans une moindre mesure, des RWA au titre des risques de marché (+2,9 milliards), d'ajustement de l'évaluation de crédit (*credit value adjustment* – CVA ; +2,9 milliards) et opérationnels (+1,6 milliard) :

- La hausse des RWA au titre du risque de crédit (+5 %) a continué d'être alimentée par la progression des bilans (contribution de +3,1 % de l'effet « volume » ; Graphique 55) ;
- La progression des RWA au titre des risques de marché (+4,3 %) provient principalement des RWA au titre des risques de change (contribution de +9,2 %) et, dans une moindre mesure, des risques de taux (contribution de +3,5 %) et d'une diminution des effets de diversification dans les modèles internes (contribution de +3,5 % également ; Graphique 58) ; les exigences au titre des risques actions et sur matières premières sont au contraire en repli (contributions de -6,1 % et -4,8 %). (Graphique 56).

Les RWA des activités de marché⁷ n'ont quant à eux que modestement augmenté (+0,8 milliard), la baisse des exigences au titre du risque de contrepartie ayant presque intégralement compensé la hausse au titre des risques de marché et des risques dits « d'ajustement de valeur de crédit » (CVA), alimentés principalement par les opérations sur dérivés de gré à gré (Graphique 60).

- La très légère augmentation des RWA au titre des risques opérationnels (+0,6 %) va de pair avec celle des pertes opérationnelles (+2,1 %), qui se maintiennent depuis 3 exercices aux alentours de 2 milliards d'euros (Graphique 62 et Graphique 63). Bien que le risque cyber soit identifié comme l'un des principaux risques opérationnels⁸, les pertes déclarées par les banques dans ce domaine restent pour l'heure très réduites.

Le ratio de levier des six principaux groupes bancaires français s'est réduit en 2022, passant de 5,4 % à 5,0 % (Graphique 64). Les fonds propres de base (*Tier 1* – T1) affichent une légère diminution (-0,7 %), provenant de celle des fonds propres CET1, tandis que les expositions de levier augmentent significativement (+8,9 %), la fin de l'exemption temporaire des dépôts auprès de l'Eurosystème dans le calcul du ratio de levier s'ajoutant à la progression des bilans ; les ratios de levier restent nettement

supérieurs à l'exigence minimale en vigueur (3 %), ainsi qu'aux projections d'exigences prévues pour 2023, incluant l'exigence supplémentaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les banques d'importance systémique mondiales (*global systemically important banks* – GSIB⁹).

Parallèlement, l'écart entre les exigences de fonds propres T1 en solvabilité et en levier s'est stabilisé en 2022 légèrement au-dessus de 30 milliards d'euros même si les exigences en solvabilité restent les plus contraignantes. Cet écart global d'exigences sera toutefois réduit par l'introduction en 2023 du coussin « levier » applicable aux G-SIB. (Graphique 65).

Les banques françaises respectent par ailleurs les exigences en matière de ratios de capacité totale d'absorption des pertes (*total loss absorbing capacity* – TLAC), qui s'appliquent au niveau international aux GSIB, et les exigences minimales de fonds propres et de ressources éligibles (*minimum requirements for own funds and eligible liabilities* – MREL) applicables au niveau européen (Graphique 66).

Les six principaux groupes bancaires français présentent également une situation de liquidité très solide. Sur le plan réglementaire, tout d'abord, le ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio* – LCR) moyen ressort à 146 %, très nettement au-dessus de l'exigence minimale de 100 % ; le léger repli du LCR moyen sur un an s'explique principalement par la hausse des sorties additionnelles de trésorerie que les banques doivent estimer sur leurs opérations sur instruments dérivés en cas d'évolution défavorable des marchés, ainsi qu'à la progression de certaines catégories de dépôts. Le ratio de liquidité à long terme (*net stable funding ratio* – NSFR), maintenu à un niveau supérieur aux exigences, s'établit à 114,7 % en diminution de 6,4 pts liée notamment au raccourcissement de la maturité résiduelle des opérations TLTRO III (Graphique 69).

La réduction du recours au refinancement de l'Eurosystème a par ailleurs libéré une partie des actifs des banques françaises : même s'il reste supérieur à la moyenne européenne, leur ratio d'actifs grevés a baissé de 2,4 pts à fin 2022 (Graphique 70) ; en particulier, la part grevée des actifs éligibles en banque centrale a diminué de 7,2 pts pour revenir à son plus bas niveau de 2016 (32 % ; Graphique 71). Les banques françaises disposent ainsi d'une capacité accrue de mobilisation de leurs actifs, ce qui conforte leur capacité à obtenir des liquidités supplémentaires en cas de besoin.

⁷ Somme des risques de marché, de contrepartie, de CVA et de règlement-livraison.

⁸ Cf. [rapport de l'ABE de Décembre 2022](#), p. 82.

⁹ BNPP, Société générale, Groupe Crédit agricole et Groupe BPCE.

Les banques françaises disposent d'une structure de financement largement diversifiée entre « financements de gros » et dépôts de la clientèle de détail ; les ressources en US dollars représentent une part relativement stable depuis 2019 (Graphique 72). Les grandes banques françaises bénéficient d'un accès large aux refinancements de marché : selon leur communication financière, les programmes d'émission pour 2022 ont pu être aisément réalisés, et elles ont pu bénéficier de la forte demande des investisseurs en dette bancaire en début d'année 2023.

Les récentes difficultés rencontrées par plusieurs banques moyennes aux États-Unis a mis en exergue l'importance de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le bilan des banques. Au sein de l'Union européenne, ce risque fait l'objet d'un examen spécifique dans le cadre de la supervision permanente et la détermination des exigences de pilier 2. L'ensemble des banques est soumis en application de la 5^{ème} directive sur l'adéquation des fonds propres (CRDV) et des orientations publiées par l'Autorité bancaire européenne au standard international édicté par le Comité de Bâle. Celui-ci définit deux mesures principales de l'impact de déformations des courbes de taux d'intérêt : sur les revenus nets d'intérêt d'une part, et sur la valeur économique des fonds propres d'autre part (*economic value of equity* – EVE).

- Tout en préservant la majeure partie de leurs emprunteurs de ce risque au travers des prêts consentis à taux fixe, les **banques françaises présentent une exposition maîtrisée au risque de taux sur leur portefeuille bancaire** : une hausse parallèle de 200 bps sur l'ensemble de la courbe des taux aurait globalement pour effet d'augmenter la MNI (Graphique 73), compte tenu notamment de la part des dépôts à vue non rémunérés et des capitaux propres dans le refinancement total de l'actif, dont le rendement augmenterait progressivement.
- Par ailleurs, selon le même scénario, la sensibilité globale du bilan des banques françaises, mesurée par l'EVE, se maintient sous le seuil de 15 % des fonds propres T1 fixée par le *Supervisory outlier test* du standard réglementaire, qui permet d'identifier les profils les plus risqués (Graphique 74).

Enfin, bien que la hausse des taux de marché ait affecté la valorisation des titres de créances évalués au coût amorti, les moins-values latentes sur ces portefeuilles étaient restées limitées fin 2022 : leur prise en compte, qui ne se matérialiserait que dans un scénario très adverse compte tenu de la faible part que représentent ces actifs dans les réserves de liquidité des banques, se serait traduite globalement par une baisse de 33 bps de leur ratio CET1 moyen (Graphique 75).

5. Un environnement qui reste porteur de risques significatifs

Les résultats du premier trimestre 2023 confirment la capacité des banques françaises à dégager des bénéfices dans un environnement toujours dégradé : s'ils enregistrent une baisse de leurs revenus sous l'effet principalement de la contraction de la marge nette d'intérêt, ceux-ci se maintiennent à un niveau historiquement élevé ; la légère diminution des frais de gestion et la contraction du coût du risque viennent par ailleurs partiellement compenser cette tendance.

En dépit d'une situation financière et prudentielle qui reste solide, l'évolution à court et moyen terme de l'environnement macro-économique reste empreinte de nombreuses incertitudes et porteuse de risques significatifs :

- La dégradation de la conjoncture sous l'effet de la persistance d'une inflation élevée et de la poursuite de la hausse des taux dans le contexte du resserrement des politiques monétaires pourrait tout d'abord nourrir une hausse du risque de crédit ; le ralentissement économique et, pour certains secteurs, la forte hausse des coûts de l'énergie, s'accompagnent en effet d'une remontée des défaillances d'entreprises, qui restent toutefois encore inférieures à leur niveau pré-crise sanitaire ; de façon analogue, une partie des ménages pourrait être fragilisée par la baisse de leur revenu disponible ;
- Si la hausse des taux devrait, toutes choses égales par ailleurs, avoir un impact positif sur la rentabilité des banques françaises, la recherche de rendement par les investisseurs et par les déposants entraînant une plus forte concurrence sur les produits de passif dans un contexte de moindre aisance monétaire, pourrait peser sur les coûts de refinancement et limiter l'appréciation de la MNI ;
- L'évolution des taux d'intérêt influe sur le pilotage de la gestion actif-passif des banques (*asset and liability management* – ALM), en modifiant notamment les hypothèses de remboursements anticipés des crédits et de stabilité des dépôts non rémunérés, ce qui pourrait justifier un ajustement des stratégies de macro-couverture ou une allocation de fonds propres face aux risques résiduels ;
- Enfin, les difficultés de plusieurs banques régionales américaines puis celles rencontrées par Crédit Suisse ont mis en lumière la nervosité des investisseurs à l'égard du secteur bancaire dans son ensemble et le risque persistant d'une forte volatilité des marchés de la dette bancaire.

Le test de résistance coordonné par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), dont les résultats seront

publiés à la fin du mois de juillet 2023, permettra d'évaluer la robustesse des banques de l'Union européenne, en mesurant leur capacité à faire face à un environnement général très dégradé : le scénario adverse envisage par exemple pour la France une baisse cumulée du PIB de 6,7 % en 2023 et 2024 et repose sur des hypothèses très sévères en matière d'impact de la hausse des taux d'intérêt, tels qu'une très forte réduction de la part des dépôts non rémunérés des ménages et des entreprises dans le refinancement.

Au-delà des risques conjoncturels et cycliques, les banques vont devoir intensifier leurs efforts pour mieux prendre en compte les risques financiers structurels liés au changement climatique :

- la BCE a publié en juillet 2022 les résultats de son exercice visant à évaluer les dispositifs de gestion et l'exposition des banques de la zone euro ; elle a conclu que, si ces dernières sont, pour la plupart, arrivées à conduire cet exercice pionnier et à remettre des informations

granulaires sur leurs expositions aux risques financiers liés au changement climatique, la prise en compte de ces risques est en-dessous de ses attentes, notamment pour ce qui concerne leur intégration dans les stress tests internes utilisés pour la mesure interne des besoin en capital (*internal capital adequacy assessment process* – ICAAP) et dans les modèles internes de mesure des risques de crédit ; la BCE attend donc que d'ici 2024 les banques soient alignées avec son guide publié en 2020 ;

- à la demande de la Commission européenne, les autorités de supervision conduiront en 2024 un exercice de stress-test de l'ensemble du système financier afin d'évaluer les risques liés à la transition vers une économie plus soutenable telle que prévu dans le plan « *fit-for-55* », qui prévoit de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne de 55 % à horizon 2030 relativement à leur niveau en 1990.

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE	11
UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DE FORTES INCERTITUDES	12
1.1. Une progression des bilans qui s'est poursuivie, au bénéfice du financement des ménages et des entreprises non financières.....	12
1.2. La part du bilan des banques françaises à la juste valeur est restée quasi inchangée en 2022	15
1.3. La qualité des portefeuilles de crédit est bonne, avec un taux de prêts non performants historiquement faible, mais l'augmentation des prêts en étape 2 IFRS 9 reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.....	16
1.3.1. Des ratios de créances et de prêts non performants en baisse	16
1.3.2. Des signes de dégradation progressive de la qualité des expositions	19
1.4. Une augmentation des réserves de provisions accumulées depuis l'entrée en vigueur d'IFRS9	21
DE TRÈS BONS RÉSULTATS EN DÉPIT D'ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS	24
2.1. Des revenus en hausse sur presque tous les métiers après une année 2021 déjà exceptionnelle ..	24
2.2. Une amélioration de la rentabilité provenant notamment de la Banque de financement et d'investissement	25
2.3. Une progression des revenus en ligne avec celle observée au niveau européen	28
UNE SITUATION PRUDENTIELLE QUI RESTE SOLIDE	36
3.1. Une stabilisation des fonds propres et des ratios de solvabilité	36
3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit	40
3.2.1. Des RWA au titre du risque de crédit tirés par l'augmentation des bilans et la modification de la structure des expositions traitées en méthode IRBF.....	40
3.2.2. Une hausse des RWA au titre des risques de marché	42
3.2.3. Des RWA au titre des risques opérationnels qui se stabilisent.....	44
3.3. Une baisse des ratios de levier dans un contexte de poursuite de la progression des expositions ..	46
3.4. Des ratios TLAC et MREL supérieurs aux exigences	47
3.5. Des ratios de liquidité qui restent nettement supérieurs aux exigences réglementaires	47
3.6. Des financements diversifiés avec une importante base de dépôts de détail.....	50
3.7. Un risque de taux qui reste dans les limites fixées par les orientations de l'ABE	50

MÉTHODOLOGIE

La présente analyse couvre l'ensemble des opérations des six principaux groupes bancaires français¹⁰ exercées dans les différentes zones géographiques, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers, dès lors qu'elles sont incluses dans leur périmètre de consolidation comptable (informations issues de la communication financière des groupes) et prudentiel (données provenant des reportings réglementaires).

Deux types de reportings réglementaires¹¹ sont utilisés :

- Les données FINREP qui présentent la vision comptable consolidée sur le périmètre prudentiel ;
- Les données COREP qui fournissent les éléments nécessaires au suivi des exigences réglementaires en solvabilité, levier, liquidité.

Pour certains indicateurs de risques, la situation des six principaux groupes est comparée à la situation européenne au travers d'indicateurs de risques (*key risk indicators* – KRI) recueillis et consolidés trimestriellement par l'ABE sur un échantillon de banques de l'Union européenne. Des comparaisons sont également établies avec les principales banques du continent européen (au sein de l'Union européenne, mais également en dehors) et américaines d'envergure internationale¹². Enfin, dans le cas des banques américaines, les dérivés dont la réglementation comptable nationale autorise le *netting* ont été réintégrés dans le total de bilan afin d'obtenir une base comparable avec leurs concurrentes.

¹⁰ BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE, Groupe Crédit Mutuel et La Banque Postale

¹¹ Pour plus de précision, voir le site [E-surfi](https://www.e-surfi.fr).

¹² L'analyse s'appuie sur les échantillons de banques étrangères suivants :

- Banques britanniques (UK) : Barclays, Lloyds Banking Group, NatWest (ex RBS), Standard Chartered, HSBC ;
- Banques nordiques : Nordea (FI), Danske Bank (DK), SEB (SE), Handelsbanken (SE), Swedbank (SE), DNB (NO) ;

- Autres banques européennes (EU) : Deutsche Bank (DE), Commerzbank (DE), ING (NL), UBS (CH), Crédit Suisse (CH), Unicredit (IT), Intesa San Paolo (IT), Santander (ES), BBVA (ES) ;
- Banques nord-américaines (US) : Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan, Bank of America, Citigroup, Wells Fargo, State Street, BNY Mellon ;
- Banques japonaises (JP) : Mitsubishi UFJ financial group, Mizuho financial group, Sumitomo Mitsui financial group.

UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DE FORTES INCERTITUDES

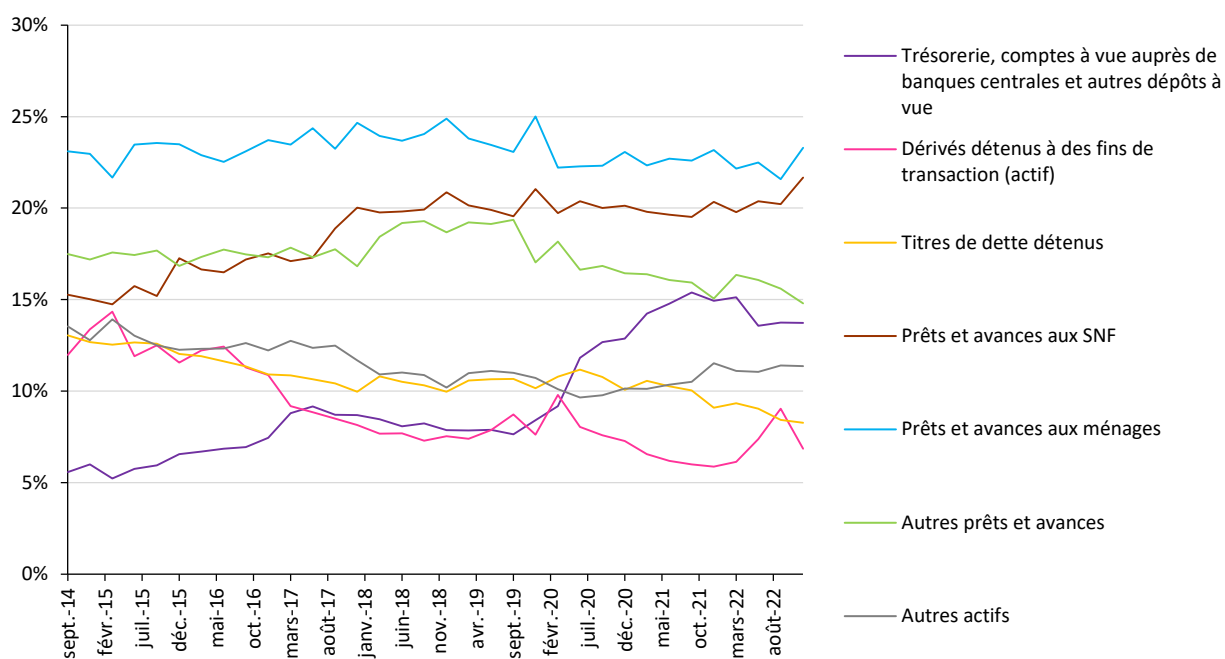
1.1. Une progression des bilans qui s'est poursuivie, au bénéfice du financement des ménages et des entreprises non financières

Tableau 1 Évolution du bilan agrégé des six principaux groupes bancaires français

Bilan prudentiel Top 6 FR (Mds€)	31/12/2022	31/12/2021	Structure 31/12/2022	Var° déc 2022/déc 2021	Contrib° à la var° déc 2022/déc 2021
TOTAL ACTIF	8 405,9	8 178,2	100,0%	+2,8%	+2,8%
Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	1 154,6	1 221,2	13,7%	-5,4%	-0,8%
Comptes à vue auprès de banques centrales	1 074,7	1 149,3	12,8%	-6,5%	-0,9%
Dérivés détenus à des fins de transaction (actif)	575,9	481,1	6,9%	+19,7%	+1,2%
Titres de dette détenus	695,5	743,1	8,3%	-6,4%	-0,6%
Titres de dette des banques centrales	16,7	16,8	0,2%	-0,2%	-0,0%
Titres de dette des administrations centrales	441,2	473,7	5,2%	-6,9%	-0,4%
Titres de dette des établissements de crédit	93,1	100,3	1,1%	-7,2%	-0,1%
Titres de dette des autres entreprises financières	85,0	83,5	1,0%	+1,7%	+0,0%
Titres de dette des SNF	59,5	68,7	0,7%	-13,4%	-0,1%
Prêts et avances	5 024,9	4 790,5	59,8%	+4,9%	+2,9%
Prêts et avances aux banques centrales	66,0	55,1	0,8%	+19,9%	+0,1%
Prêts et avances aux administrations centrales	344,9	337,2	4,1%	+2,3%	+0,1%
Prêts et avances aux établissements de crédit	369,7	361,6	4,4%	+2,2%	+0,1%
Prêts et avances aux autres entreprises financières	463,3	477,4	5,5%	-3,0%	-0,2%
Prêts et avances aux SNF	1 822,0	1 663,3	21,7%	+9,5%	+1,9%
Prêts et avances aux ménages	1 958,9	1 895,9	23,3%	+3,3%	+0,8%
Dérivés - comptabilité de couverture actif	132,9	48,1	1,6%	+176,3%	+1,0%
Autres actifs	822,1	894,2	9,8%	-8,1%	-0,9%
TOTAL PASSIF	8 405,9	8 178,2	100,0%	+2,8%	+2,8%
Dérivés détenus à des fins de transaction (passif)	546,4	476,0	6,5%	+14,8%	+0,9%
Titres de dette émis	1 194,6	1 135,0	14,2%	+5,3%	+0,7%
Dépôts	5 298,1	5 319,9	63,0%	-0,4%	-0,3%
Dépôts des banques centrales	432,9	602,0	5,1%	-28,1%	-2,1%
Dépôts des administrations centrales	103,0	90,3	1,2%	+14,1%	+0,2%
Dépôts des établissements de crédit	372,5	334,7	4,4%	+11,3%	+0,5%
Dépôts des autres entreprises financières	833,1	894,4	9,9%	-6,9%	-0,7%
Dépôts des SNF	1 423,7	1 363,3	16,9%	+4,4%	+0,7%
Dépôts des ménages	2 133,0	2 035,4	25,4%	+4,8%	+1,2%
Dérivés - comptabilité de couverture passif	158,7	53,0	1,9%	+199,1%	+1,3%
Capitaux propres	498,9	492,9	5,9%	+1,2%	+0,1%
Autres passifs	709,2	701,3	8,4%	+1,1%	+0,1%

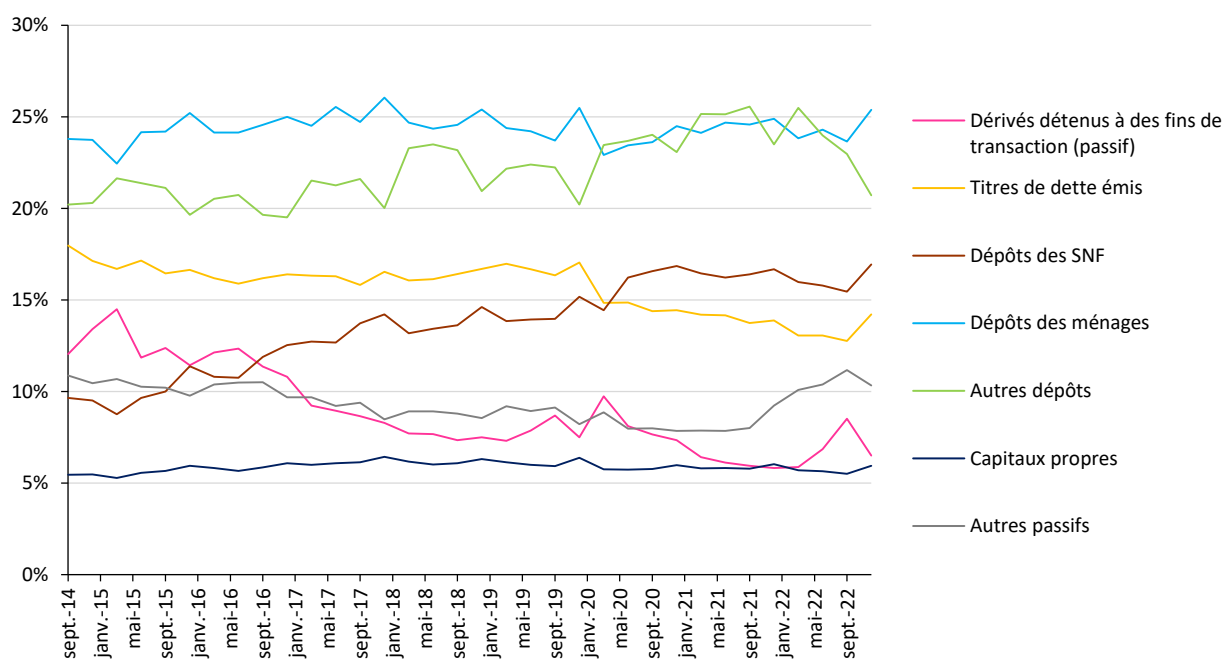
Source : états FINREP et calculs ACPR, données en milliards d'euros ;
Contribution à la variation : variation du poste concerné en montant rapporté au total de bilan 2021

Graphique 1 Évolution de la structure de l'actif des six principaux groupes bancaires français



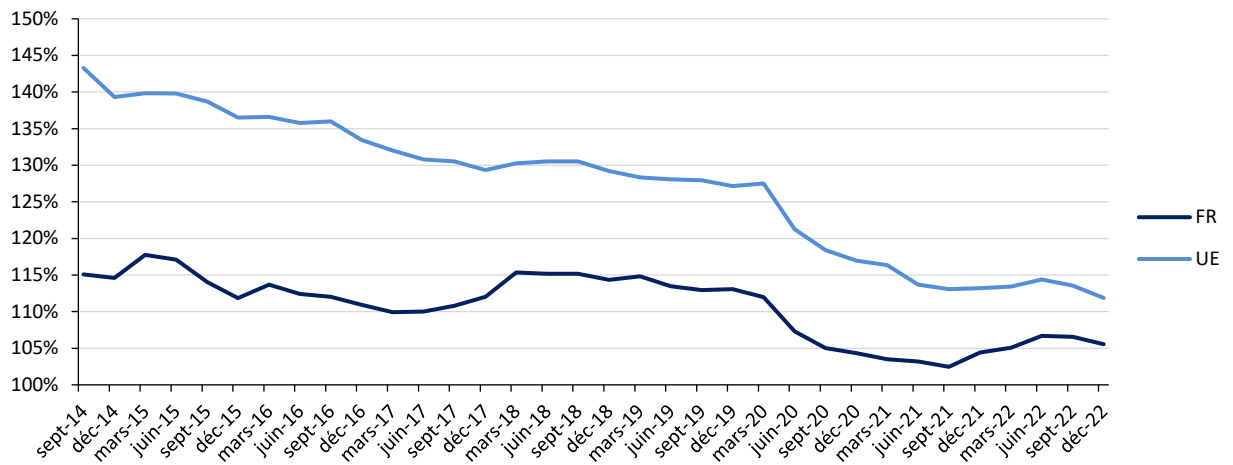
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 2 Évolution de la structure du passif des six principaux groupes bancaires français



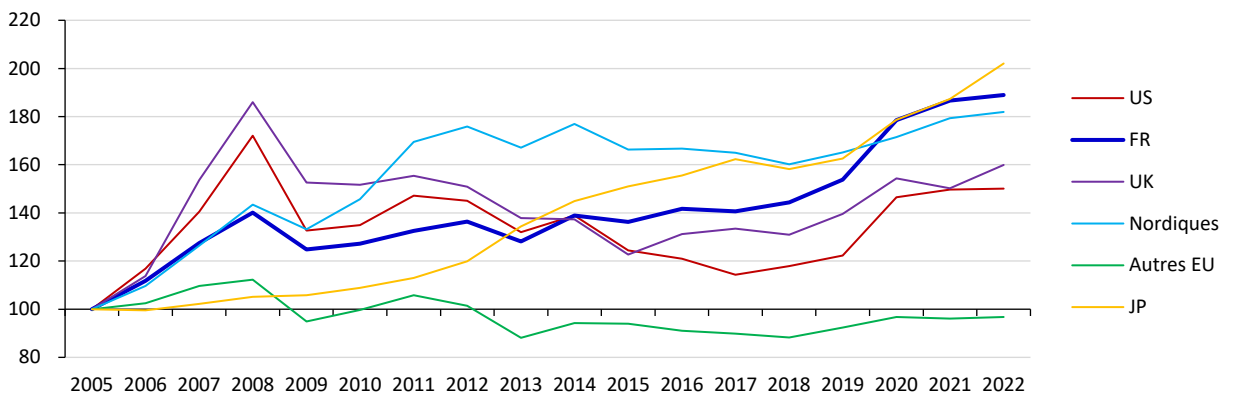
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3 Ratios de prêts sur dépôts (ménages et SNF) pour les banques françaises et européennes



Source : Key Risk Indicators ABE (FND_32), calculs ACPR

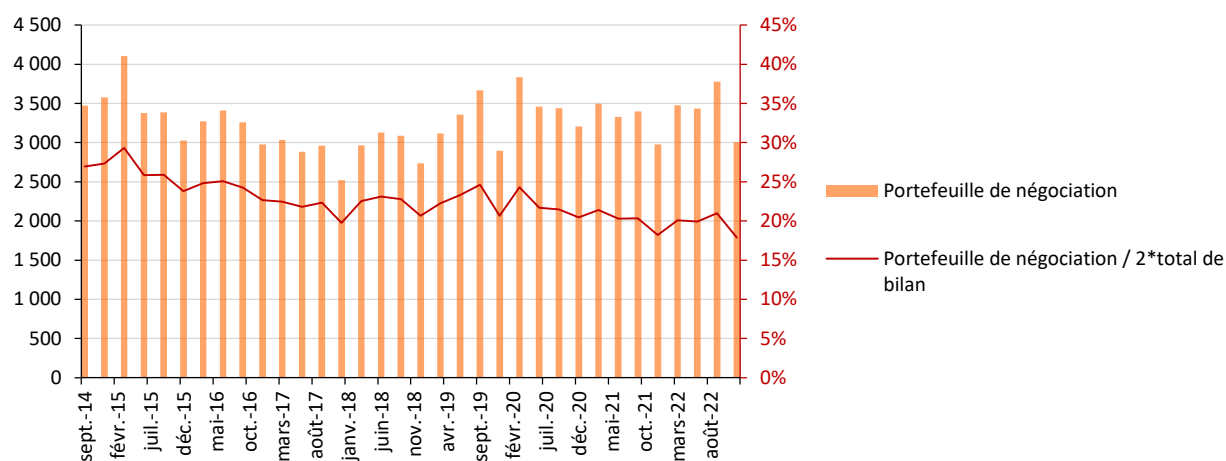
Graphique 4 Évolution du bilan des banques depuis 2005 – comparaison internationale



Source : communication financière, calculs ACPR ; base 100 en 2005

1.2. La part du bilan des banques françaises à la juste valeur est restée quasi inchangée en 2022

Graphique 5 Évolution du portefeuille de négociation des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; le portefeuille de négociation se définit comme la somme des actifs et des passifs détenus à des fins de négociation et comptabilisés à la juste valeur par résultat

Graphique 6 Part des actifs et passifs à la juste valeur des six principaux groupes bancaires français par niveau IFRS 13

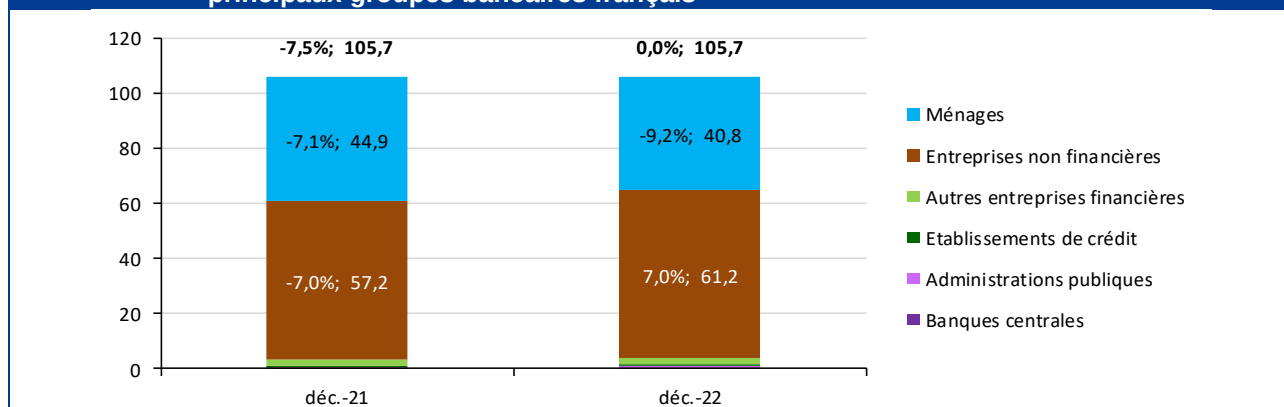


Source : états COREP, calculs ACPR

1.3. La qualité des portefeuilles de crédit est bonne, avec un taux de prêts non performants historiquement faible, mais l'augmentation des prêts en étape 2 IFRS 9 reflète une dégradation de la situation des emprunteurs

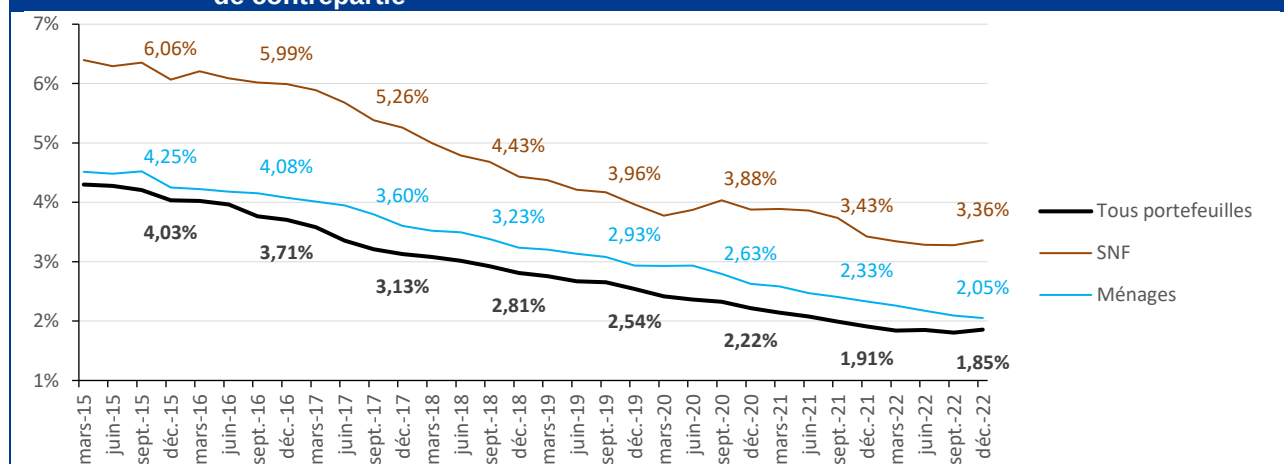
1.3.1. Des ratios de créances et de prêts non performants en baisse

Graphique 7 Évolution du stock de prêts non performants (*Non performing Loans – NPL*) des six principaux groupes bancaires français



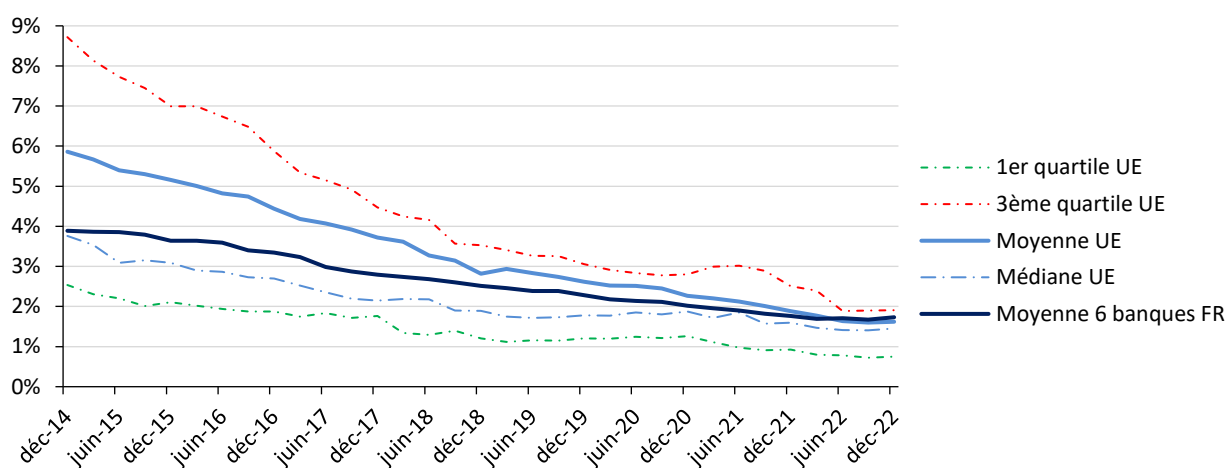
Source : états FINREP, calculs ACPR ; [+0,0 % ; 0,0] : [variation sur un an ; NPL en milliards d'euros]

Graphique 8 Évolution du taux de NPL des six principaux groupes bancaires français, par type de contrepartie



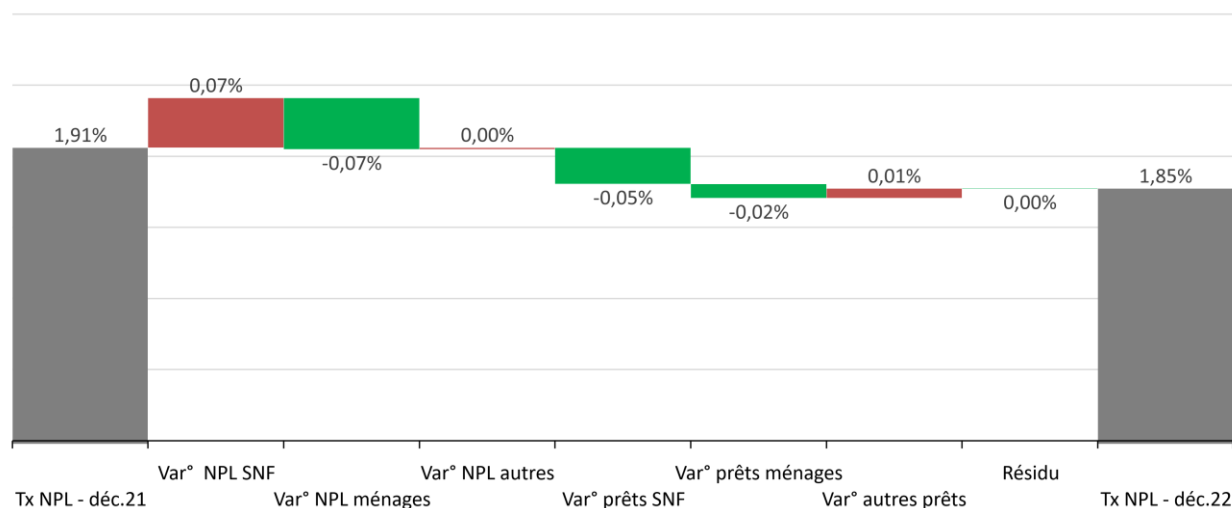
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 9 Évolution du taux de NPL des principales banques européennes



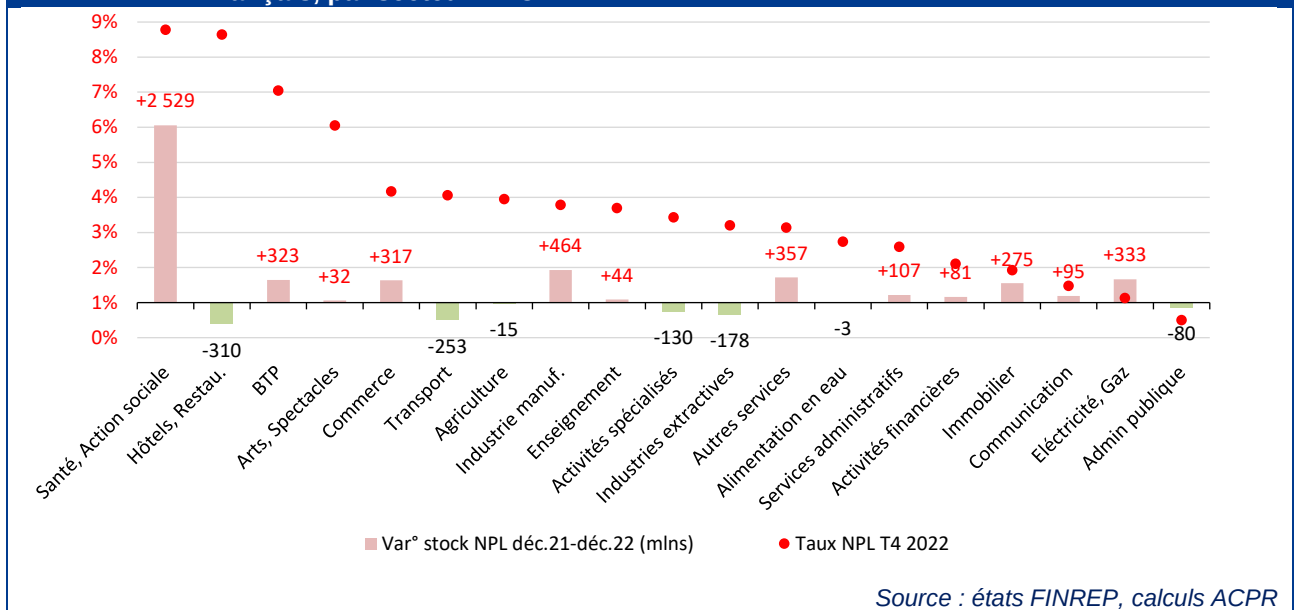
Source : Key Risk Indicators ABE (AQT 3.2), calculs ACPR

Graphique 10 Facteurs explicatifs de l'évolution du taux de prêts non performants des six principaux groupes bancaires français entre 2021 et 2022

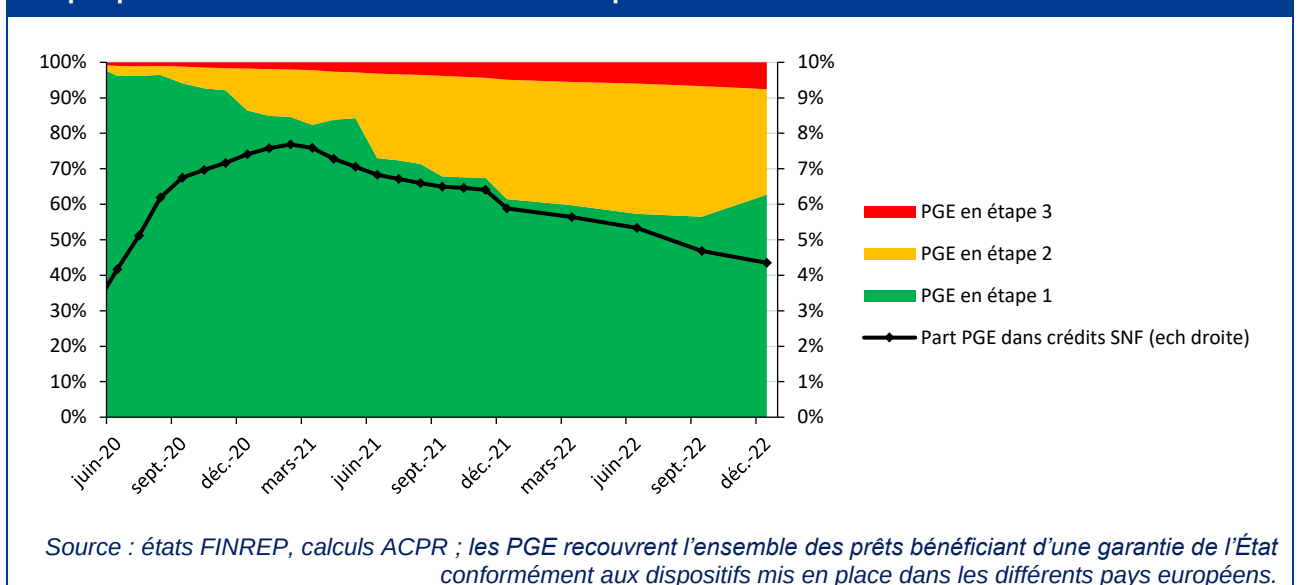


Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 11 Évolution du stock et du taux de NPL des six principaux groupes bancaires français, par secteur NACE

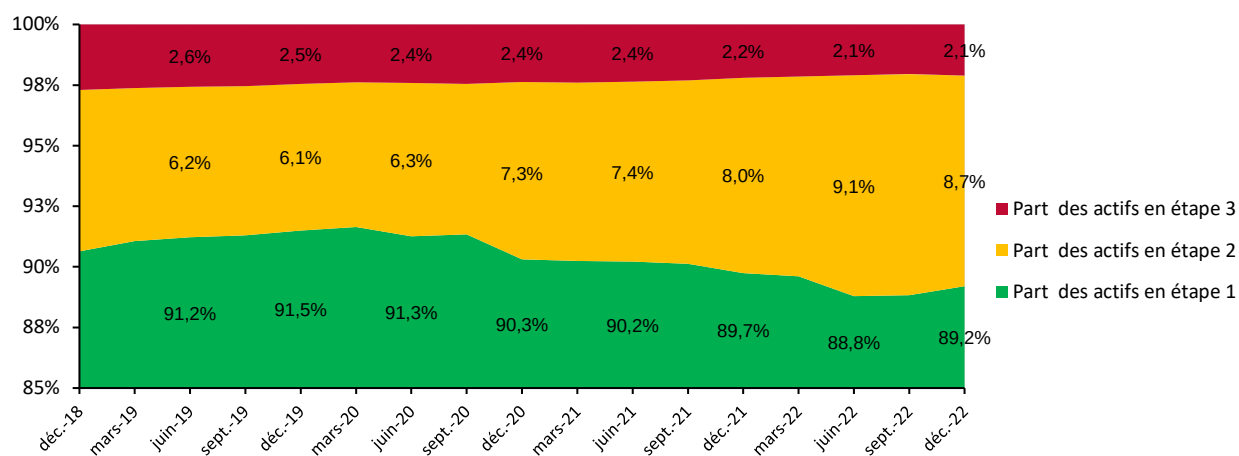


Graphique 12 Évolution des encours et de la qualité des PGE sur les SNF



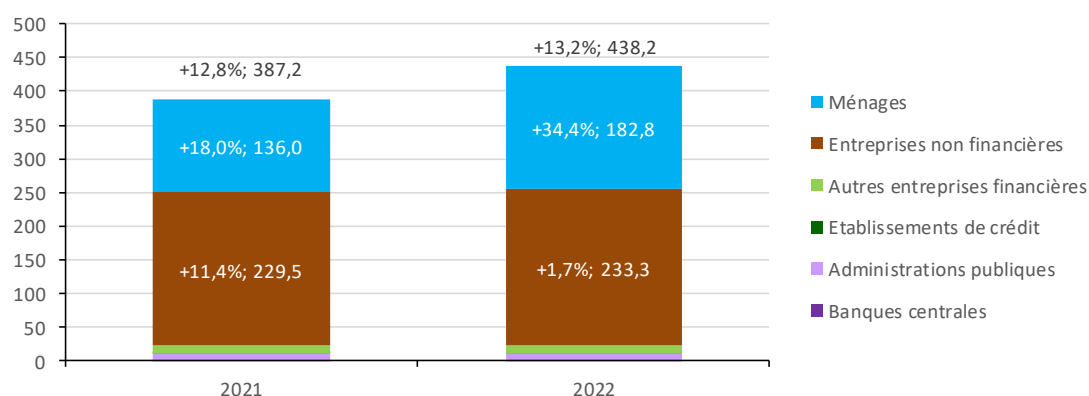
1.3.2. Des signes de dégradation progressive de la qualité des expositions

Graphique 13 Ventilation de la part des actifs des six principaux groupes bancaires français par étape IFRS9



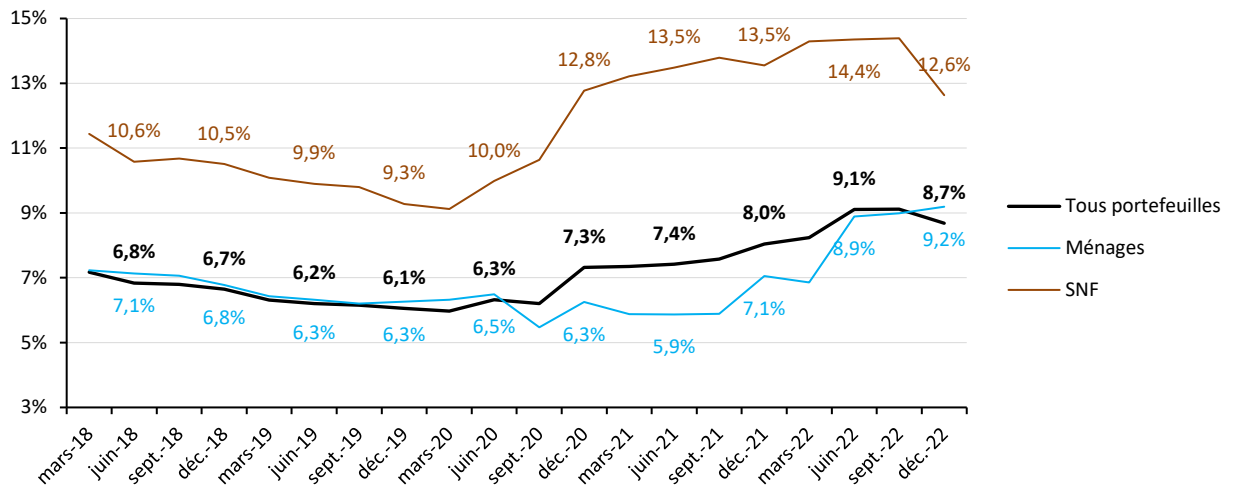
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 14 Évolution du stock de créances en étape 2 IFRS9 (i.e. dont la qualité de crédit s'est significativement dégradée) des six principaux groupes bancaires français



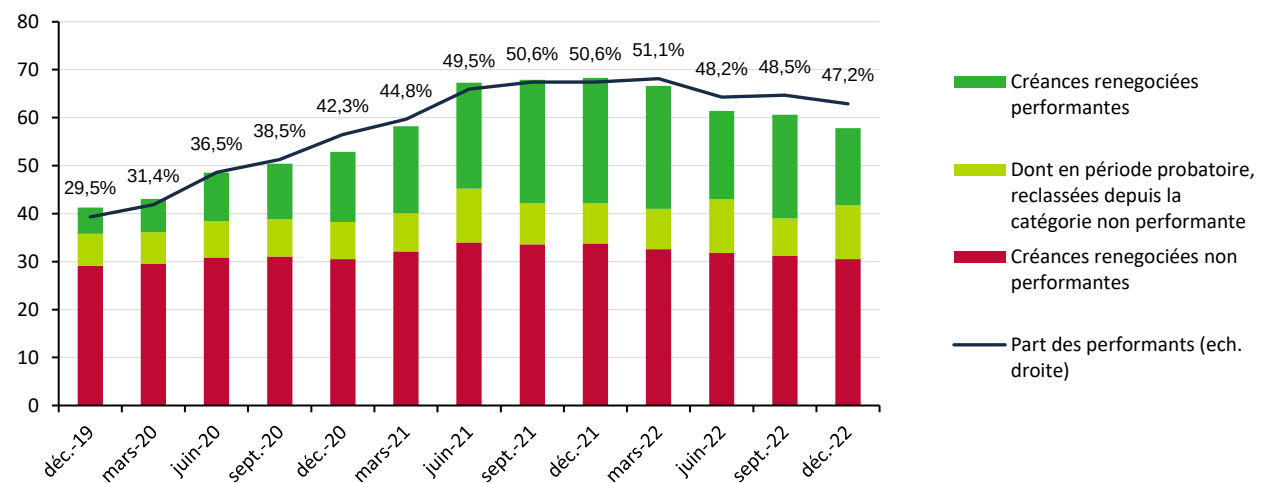
Source : états FINREP, calculs ACPR ; [+0,0 % ; 00,0] : [variation sur un an ; en milliards d'euros]

Graphique 15 Évolution de la part des créances en étape 2 IFRS9 des six principaux groupes bancaires français, par type de contrepartie



Source : états FINREP, calculs ACPR

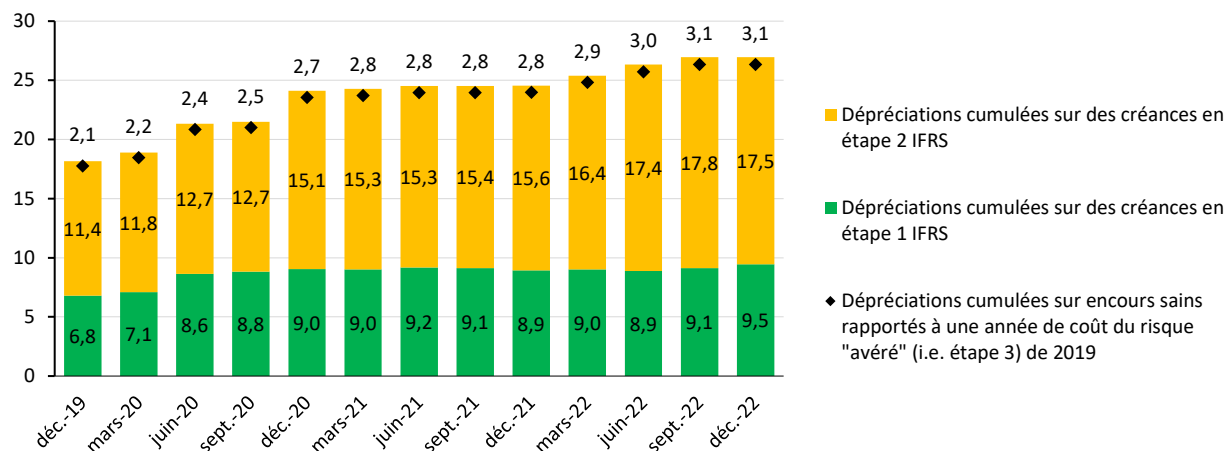
Graphique 16 Évolution des créances restructurées (forborne exposures) des six principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros



Source : états FINREP, calculs ACPR.

1.4. Une augmentation des réserves de provisions accumulées depuis l'entrée en vigueur d'IFRS9

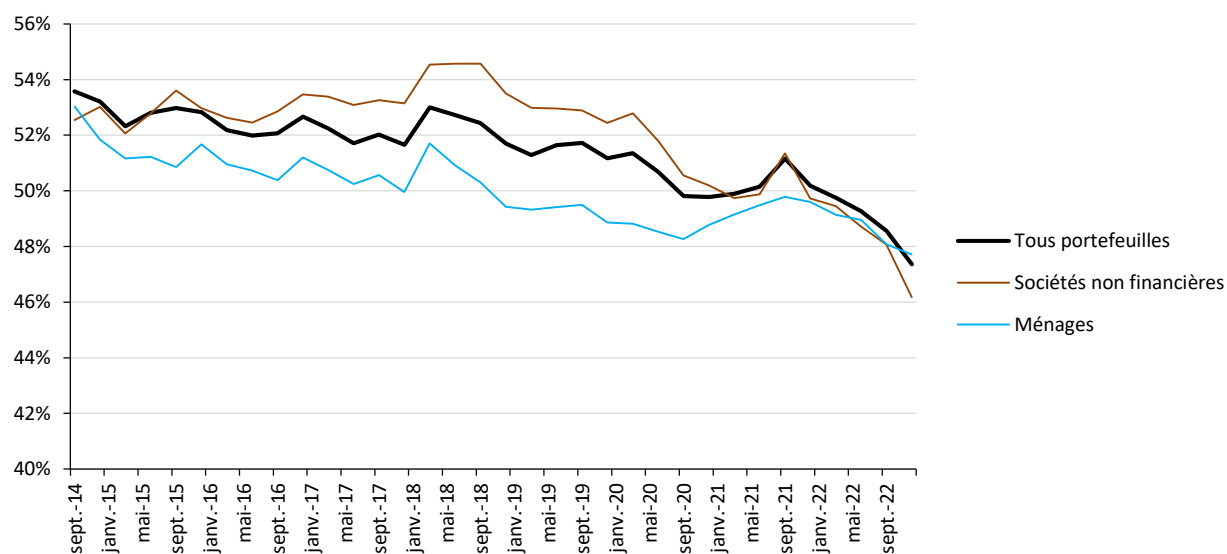
Graphique 17 Stock de provisions en étapes 1 et 2 IFRS9 des six principaux groupes bancaires français



Source : états FINREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

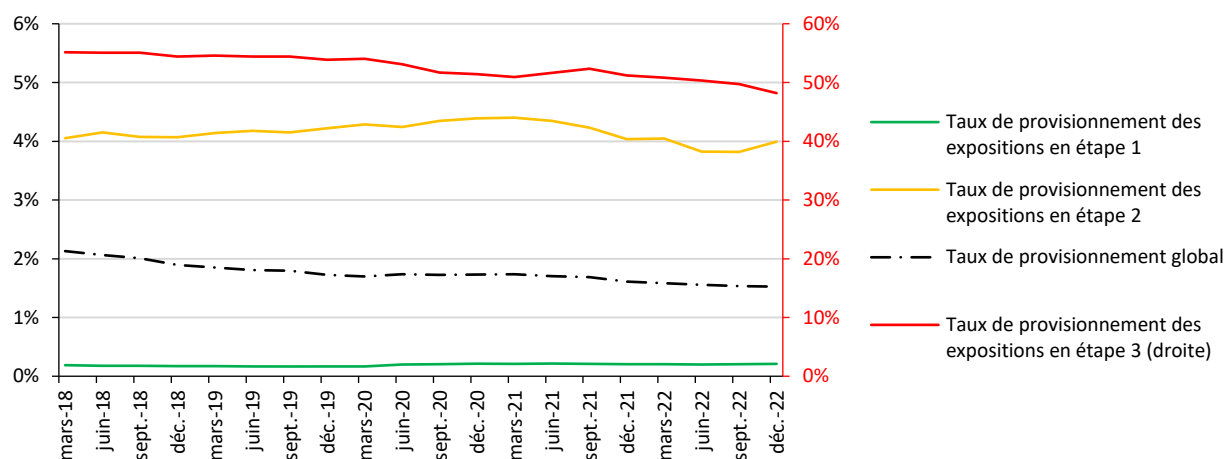
Lecture : Fin 2022, le stock de dépréciations sur des encours sains représente l'équivalent de 3,1 années de pertes liées aux défauts de crédits (en étape 3) sur la base de 2019 comme année de référence

Graphique 18 Évolution du taux de provisionnement des NPL des six principaux groupes bancaires français, par type de contrepartie



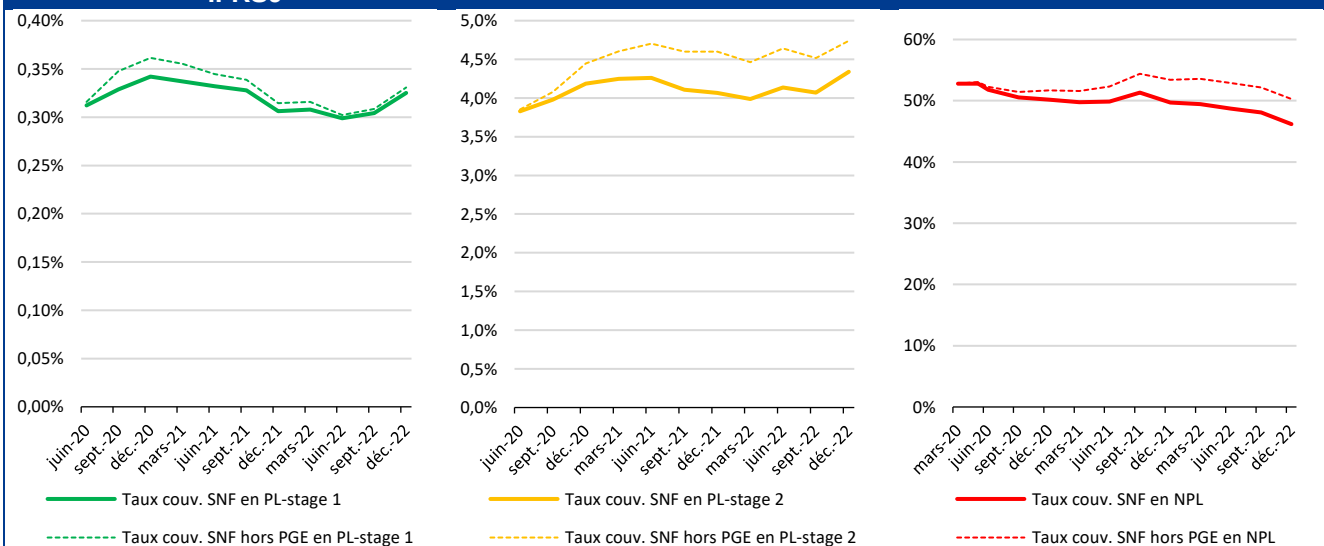
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 19 Évolution du taux de couverture par étape IFRS9



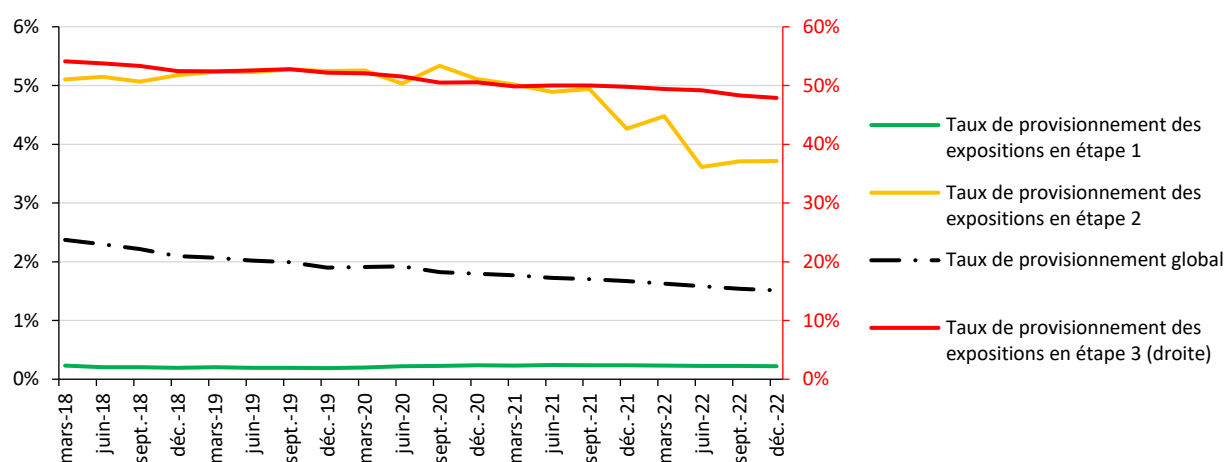
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 20 Évolution du taux de couverture sur les prêts aux SNF, dont impact des PGE, par étape IFRS9



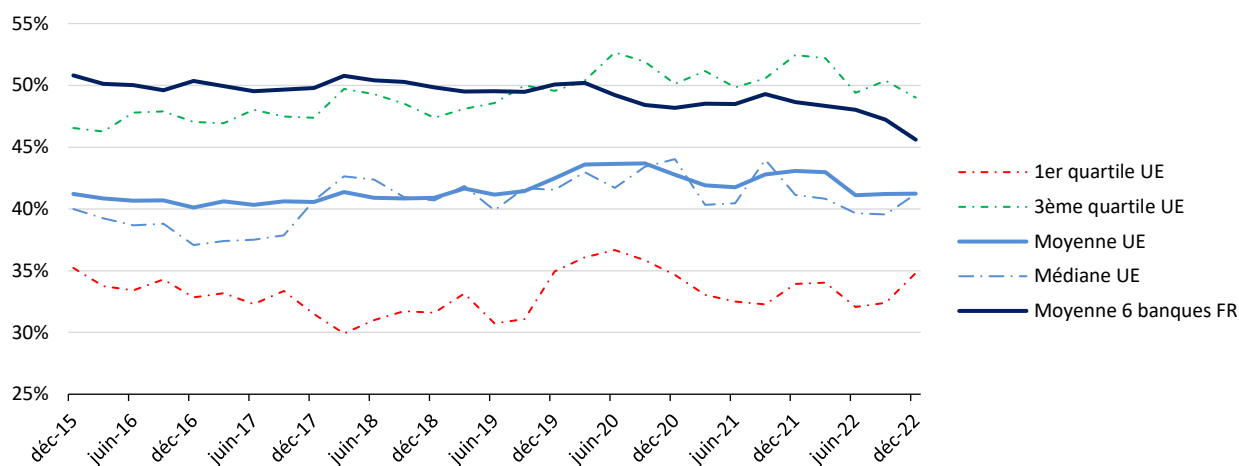
Source : états FINREP, calculs ACPR ; PL = prêts performants (performing loans)

Graphique 21 Évolution du taux de couverture des prêts aux ménages par étape IFRS9



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 22 Évolution du taux de provisionnement des NPL des principales banques européennes



Source : ABE Risk dashboard (AQT 41.2)

DE TRÈS BONS RÉSULTATS EN DÉPIT D'ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

2.1. Des revenus en hausse sur presque tous les métiers après une année 2021 déjà exceptionnelle

Tableau 2 Évolution des résultats des six principaux groupes bancaires français

	TOTAL	
	2022	Var° / 2021
Produit net bancaire (PNB)	168,4	+5,3%
- dont marge nette d'intérêt (MNI)	77,3	+7,2%
- dont commissions nettes	40,1	-0,6%
- dont revenus nets des activités de marché	20,4	-10,2%
- dont autres revenus d'exploitation bancaire	30,6	+23,5%
Frais de gestion	111,8	+5,5%
Coefficient d'exploitation	66,4%	+0,1 pt
Résultat brut d'exploitation (RBE)	56,6	+5,0%
Coût du risque (CR)	10,7	+21,8%
Résultat d'exploitation courante	45,9	+1,7%
Autres produits et charges	-3,1	n.s.
Résultat avant impôt	42,8	-9,7%
Impôts	11,7	+3,3%
Résultat net des activités arrêtées	0,8	n.s.
Résultat net	31,9	-11,0%
Intérêts minoritaires	2,5	-10,7%
Résultat net part du groupe (RNPG)	29,5	-11,0%
<i>RNPG ajusté*</i>	34,0	+2,6%

Source : Communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros ; *hors éléments exceptionnels

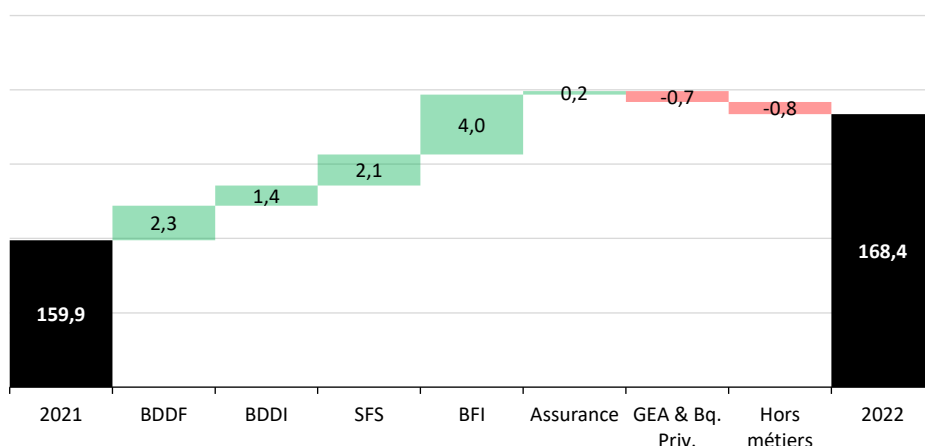
Tableau 3 Évolution des résultats des six principaux groupes bancaires français – détail par ligne métier

	BDDF		BDDI		SFS		BFI		Ass. & Gest. Act.		Hors métiers	
	2022	Var° / 2021	2022	Var° / 2021	2022	Var° / 2021	2022	Var° / 2021	2022	Var° / 2021	2022	Var° / 2021
Produit net bancaire (PNB)	68,8	+3,5%	18,4	+7,9%	17,7	+13,5%	37,2	+12,1%	25,3	-2,0%	0,9	-47,4%
Frais de gestion	46,8	+4,3%	11,3	+0,7%	9,0	+8,6%	23,2	+9,6%	15,3	+0,4%	6,2	+18,4%
Coefficient d'exploitation	67,9%	+0,5 pt	61,5%	-11,7 pts	50,7%	-5,9 pts	62,3%	-1,4 pt	60,5%	+1,4 pt	692,0%	+384,6 pts
Résultat brut d'exploitation (RBE)	22,1	+1,8%	7,1	+21,9%	8,7	+19,0%	14,0	+16,5%	10,0	-5,4%	-5,3	-50,1%
Coût du risque (CR)	4,7	+20,7%	2,4	+21,3%	2,4	+11,1%	1,3	x2,6	0,3	+49,3%	-0,3	n.s.
Résultat d'exploitation courante	17,4	-2,3%	4,7	+22,2%	6,3	+22,3%	12,7	+10,1%	9,7	-6,4%	-5,0	-36,4%
Autres produits et charges	0,3	n.s.	0,7	x3,9	0,6	n.s.	0,0	n.s.	0,7	x3,5	-5,5	n.s.
Résultat avant impôt	17,8	+0,4%	5,4	+34,1%	6,9	+40,3%	12,7	+17,0%	10,4	-1,4%	-10,5	-1307,0%

Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

2.2. Une amélioration de la rentabilité provenant notamment de la Banque de financement et d'investissement

Graphique 23 Contribution des lignes métiers à l'évolution du PNB



Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

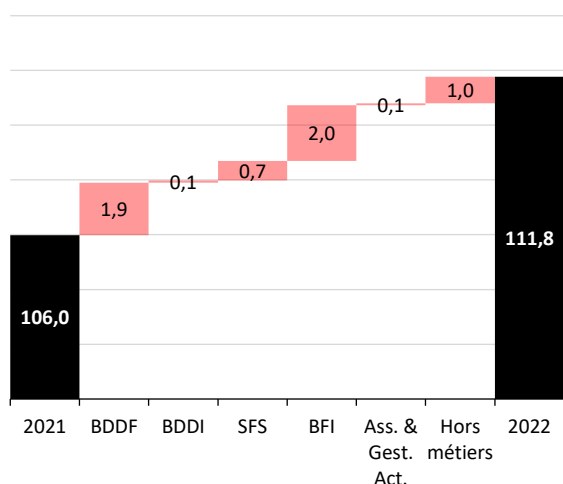
Note :

- BDDF : Banque de Détail en France
- BDDI : Banque de Détail à l'international
- SFS : Services Financiers Spécialisés
- BFI : Banque de Financement et d'Investissement
- GEA & Bq. Priv. : Gestion d'actifs et banque privée
- Ass. & Gest. Act. : Assurance et gestion d'actifs

Le détail Assurance / Gestion d'actifs et banque privée n'est disponible que pour le PNB ; par la suite, les deux lignes métiers sont regroupées au sein de la ligne « Assurance et gestion d'actifs ».

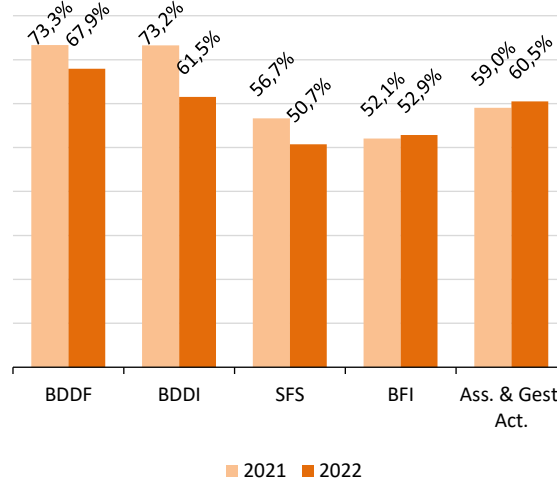
- Hors métier : part résiduelle des éléments du compte de résultat non rattachée à une ligne métier pour des raisons i) de nature des postes concernés (fonctions centrales partagées et refacturées au métier – exemples : finance, fonctions support) ou ii) d'une individualisation par la banque d'éléments exceptionnels ou d'activités en gestion extinctive.

Graphique 24 Contribution des lignes métiers à l'évolution des frais de gestion



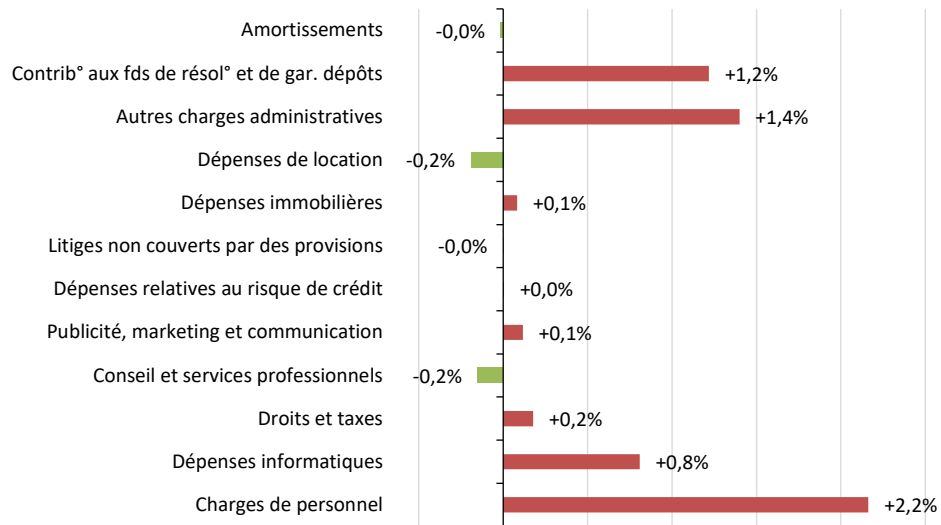
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 25 Coefficients d'exploitation des lignes métiers



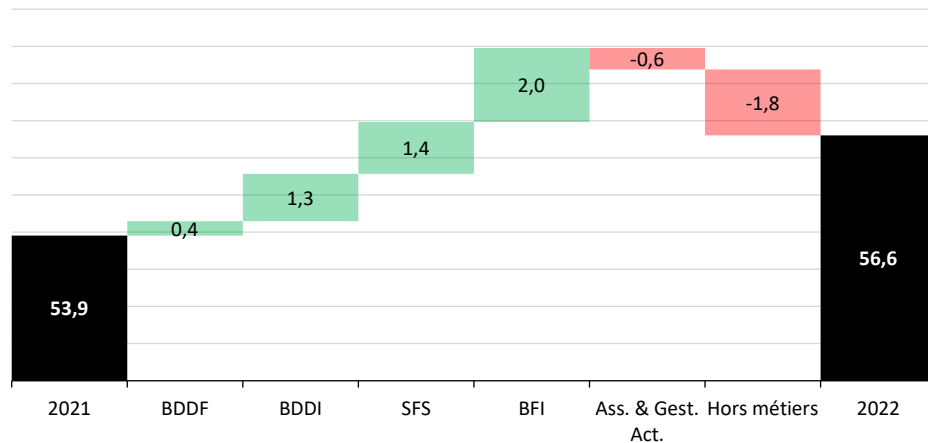
Source : communication financière, calculs ACPR ; coefficient non significatifs pour le Hors métier

Graphique 26 Contributions à l'évolution des charges d'exploitation entre 2021 et 2022



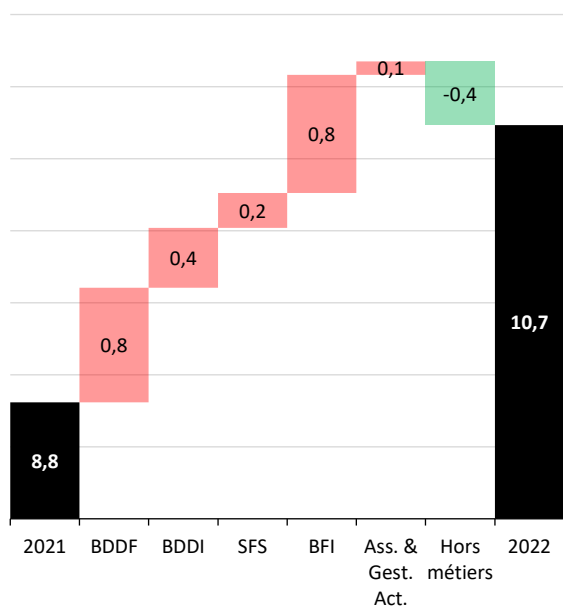
Source : données FINREP, calculs ACPR

Graphique 27 Contribution des lignes métiers à l'évolution du RBE



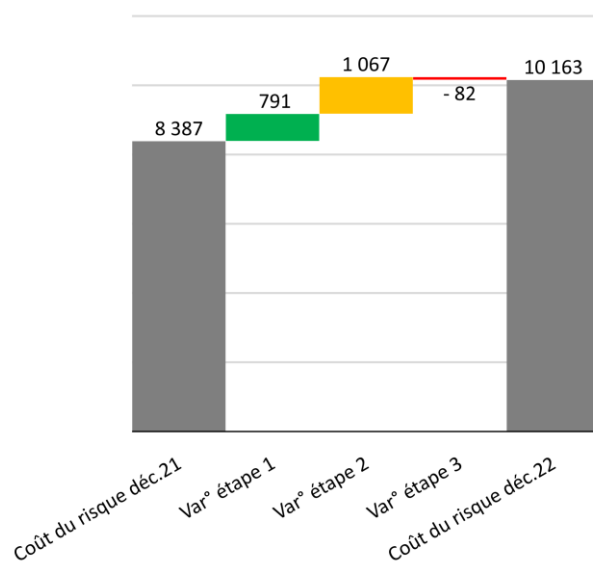
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 28 Contribution des lignes métiers à l'évolution du coût du risque



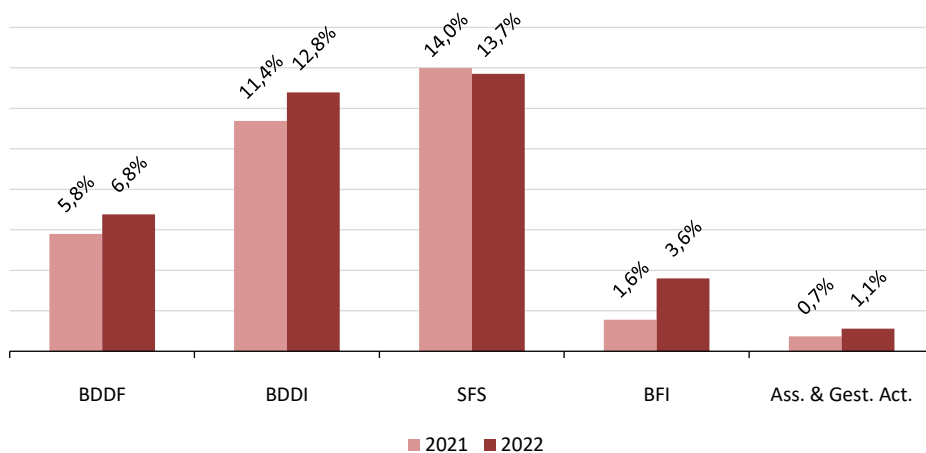
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 29 Contribution des étapes IFRS9 à l'évolution du coût du risque



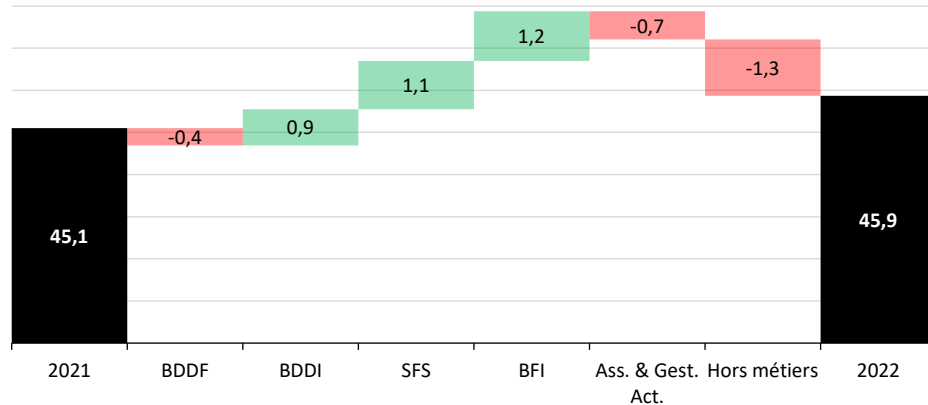
Source : FINREP, calculs ACPR ; données en millions d'euros

Graphique 30 Coût du risque rapporté au PNB des lignes métiers



Source : communication financière, calculs ACPR ; données non significatives pour le Hors métier

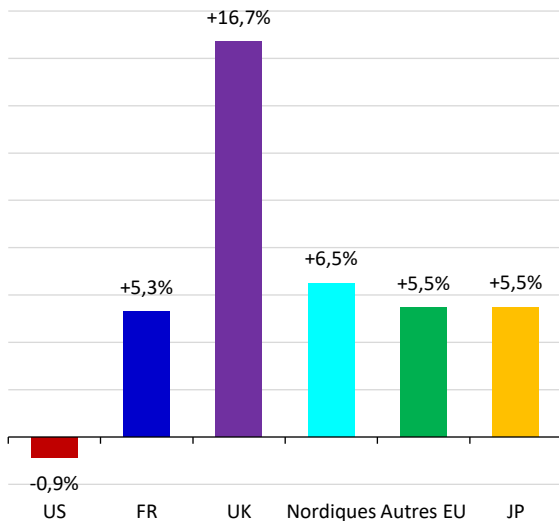
Graphique 31 Contributions des lignes métiers à l'évolution du résultat d'exploitation courante



Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

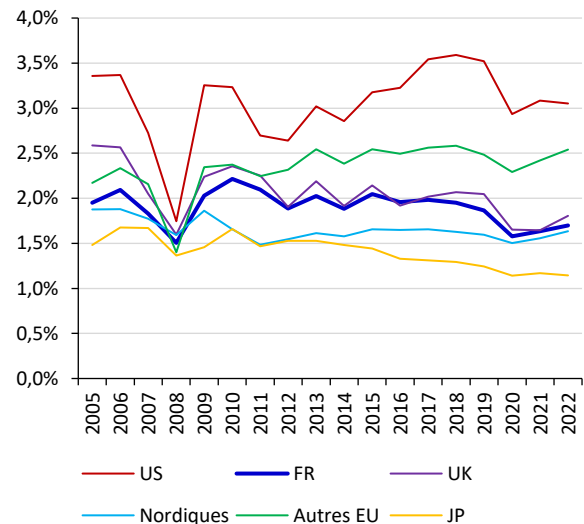
2.3. Une progression des revenus en ligne avec celle observée au niveau européen

Graphique 32 Évolutions comparées du PNB



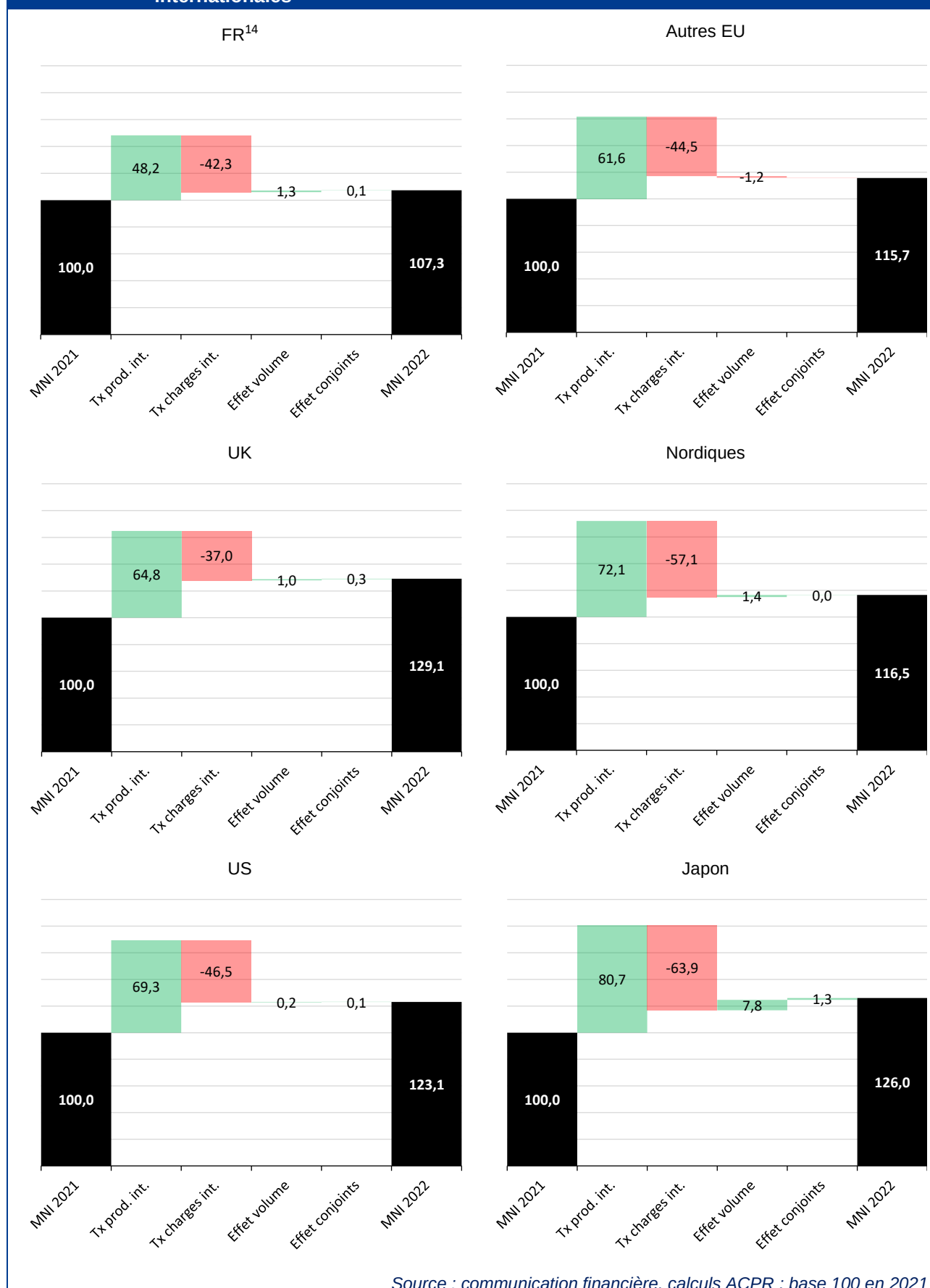
Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 33 PNB rapporté au total de bilan

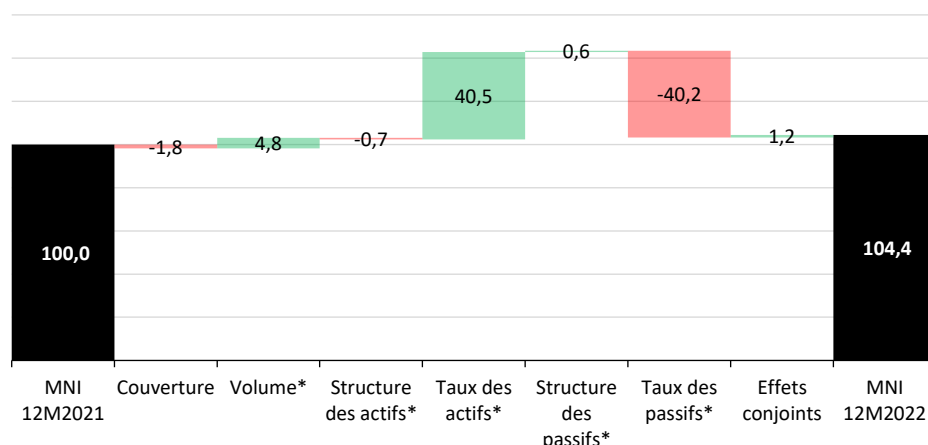


Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 34 Facteurs explicatifs de l'évolution de la MNI entre 2021 et 2022 – comparaisons internationales¹³



Graphique 35 Facteurs explicatifs de l'évolution de la MNI des banques françaises



Source : données FINREP, calculs ACPR ; *hors dérivés de couverture

Lecture du graphique : entre 2021 et 2022, la MNI des 6 principales banques françaises a progressé de 4,4 % (104,4-100) :

- La variation du solde net d'intérêts au titre des opérations de couverture a contribué à réduire la MNI de 1,8 % sur la période (cf. « Couverture ») ;
- La progression de la taille du bilan a contribué à augmenter la MNI de 4,8 % (cf. « Volume ») ;
- La modification de la structure des actifs a contribué à diminuer la MNI de 0,7 % (cf. « Structure des actifs ») ;
- La hausse du taux des actifs a contribué à accroître la MNI de 40,5 % (cf. « Taux des actifs ») ;
- La modification de la structure des passifs a contribué à augmenter la MNI de 0,6 % (cf. « Structure des passifs ») ;
- La hausse du taux des passifs a contribué à réduire la MNI de 40,2 % (cf. « Taux des passifs ») ;
- Les effets conjoints ont contribué à accroître la MNI de 1,2 % (cf. « Effets conjoints »).

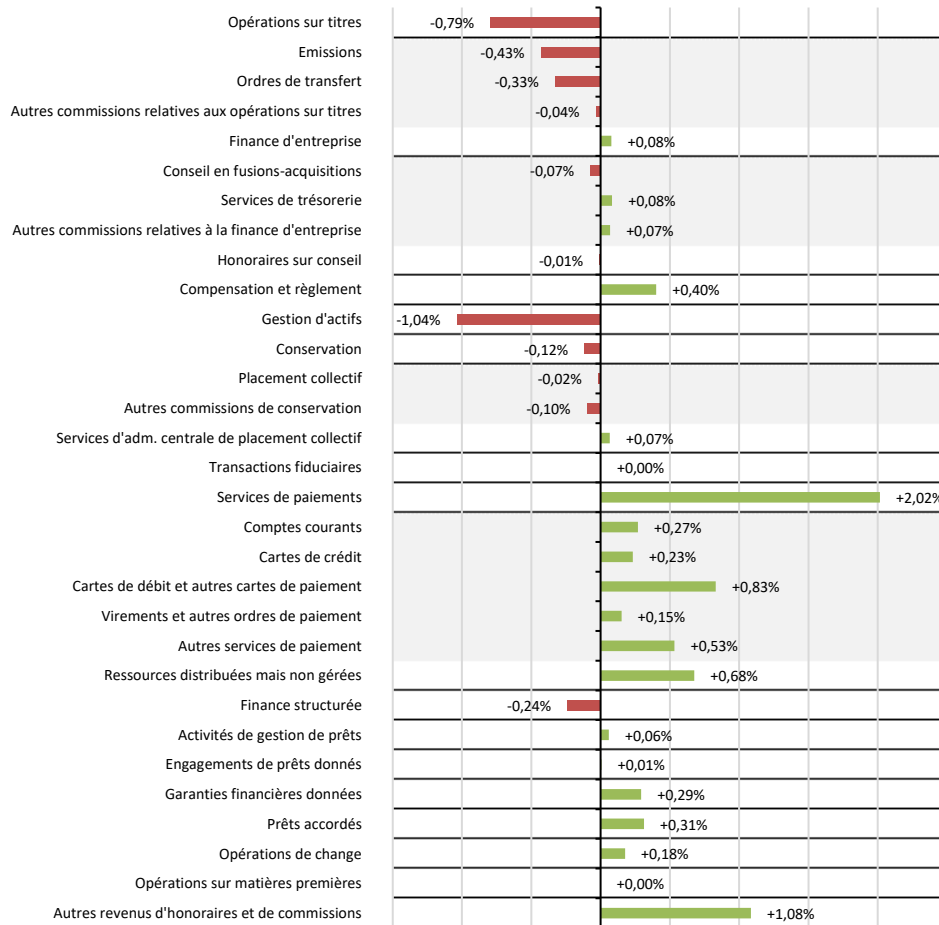
Ces données sont mesurées sur le périmètre prudentiel bancaire, qui diffère du périmètre de consolidation comptable (les compagnies d'assurance ne sont pas intégrées, notamment), ce qui explique les différences d'évolution de la MNI des banques françaises entre le Graphique 34 et le Graphique 35.

¹³ La MNI peut s'écrire comme le produit du total de bilan (TA) par un taux de MNI (t), ce même taux pouvant être écrit comme la différence entre le taux moyen des actifs (t_A) et le taux moyen des passifs (t_P) ; la MNI d'une année N donnée s'écrit donc $MNI_N = (t_{A,N} - t_{P,N}) \times TA_N$.

On dérive de cette formule l'impact de la variation du taux des actifs (Tx prod. Int. = $(t_{A,N} - t_{A,N-1}) \times TA_{N-1}$), l'impact de la variation du taux des passifs (Tx charges int. = $(t_{P,N-1} - t_{P,N}) \times TA_{N-1}$) et l'effet volume ($(t_{A,N-1} - t_{P,N-1}) \times (TA_N - TA_{N-1})$), les effets conjoints retraçant l'évolution de la MNI non expliquée par les trois effets précédents.

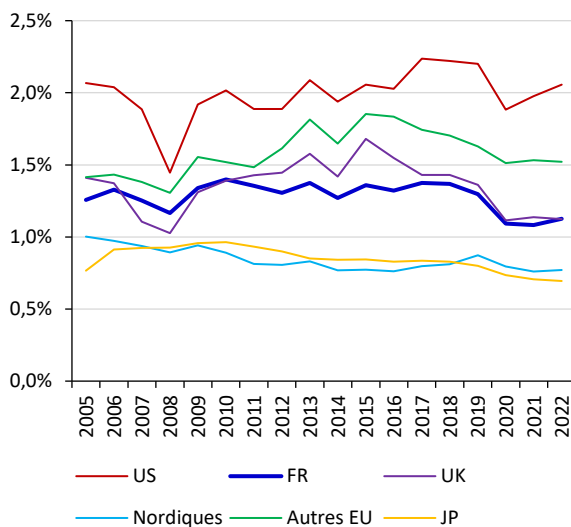
¹⁴ Hors groupe Crédit Mutuel (information non disponible à la date de rédaction de l'étude).

Graphique 36 Contribution des différentes catégories de commissions à l'évolution des revenus de commissions

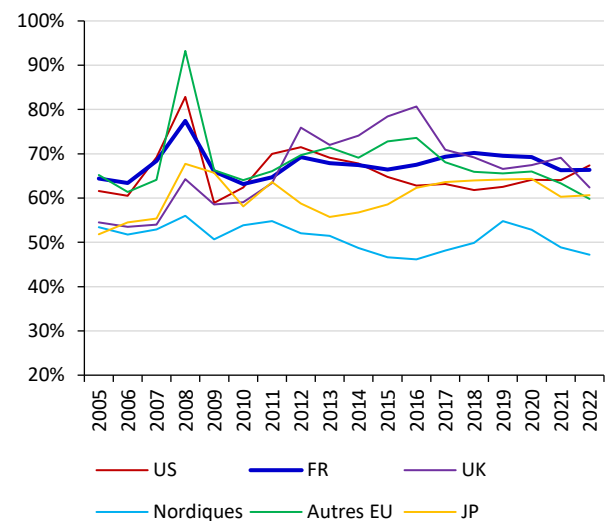


Source : données FINREP, calculs ACPR

Graphique 37 Frais de gestion rapportés au total de bilan

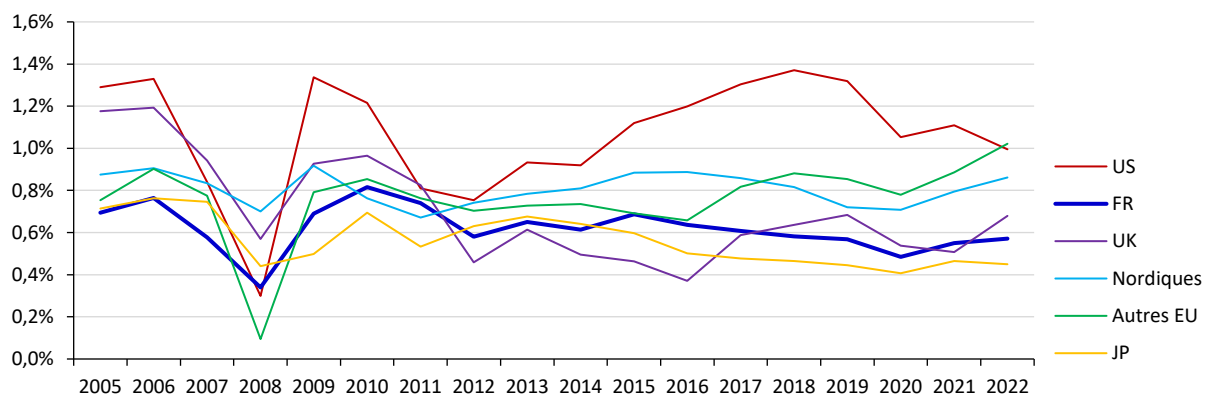


Graphique 38 Coefficient d'exploitation



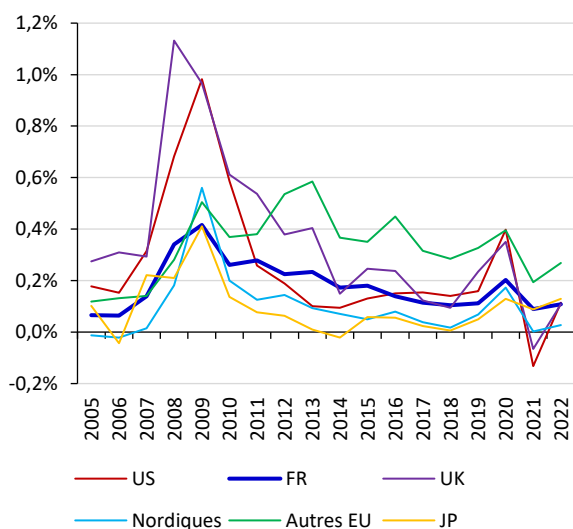
Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 39 Résultat brut d'exploitation rapporté au total de bilan

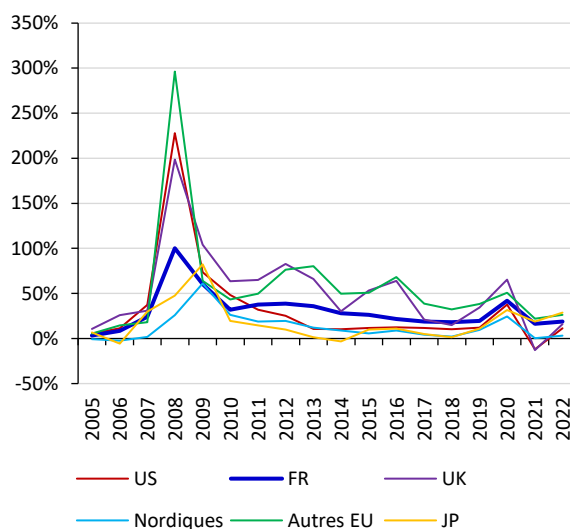


Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 40 Coût du risque/total de bilan

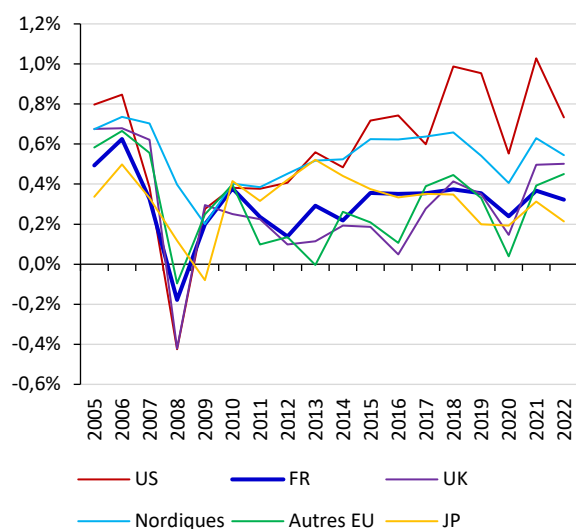


Graphique 41 Coût du risque/PNB

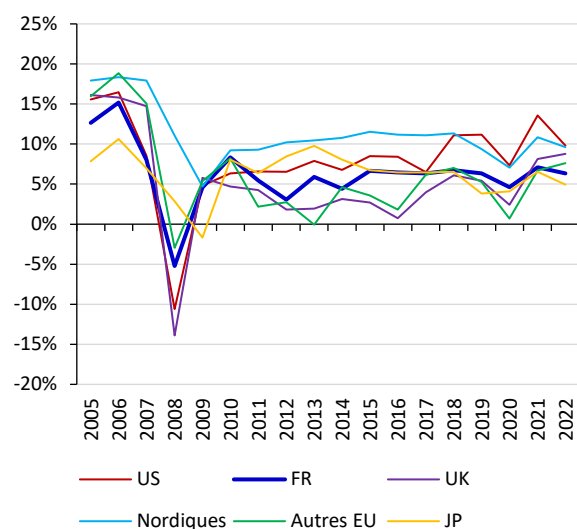


Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 42 Évolution du RoA

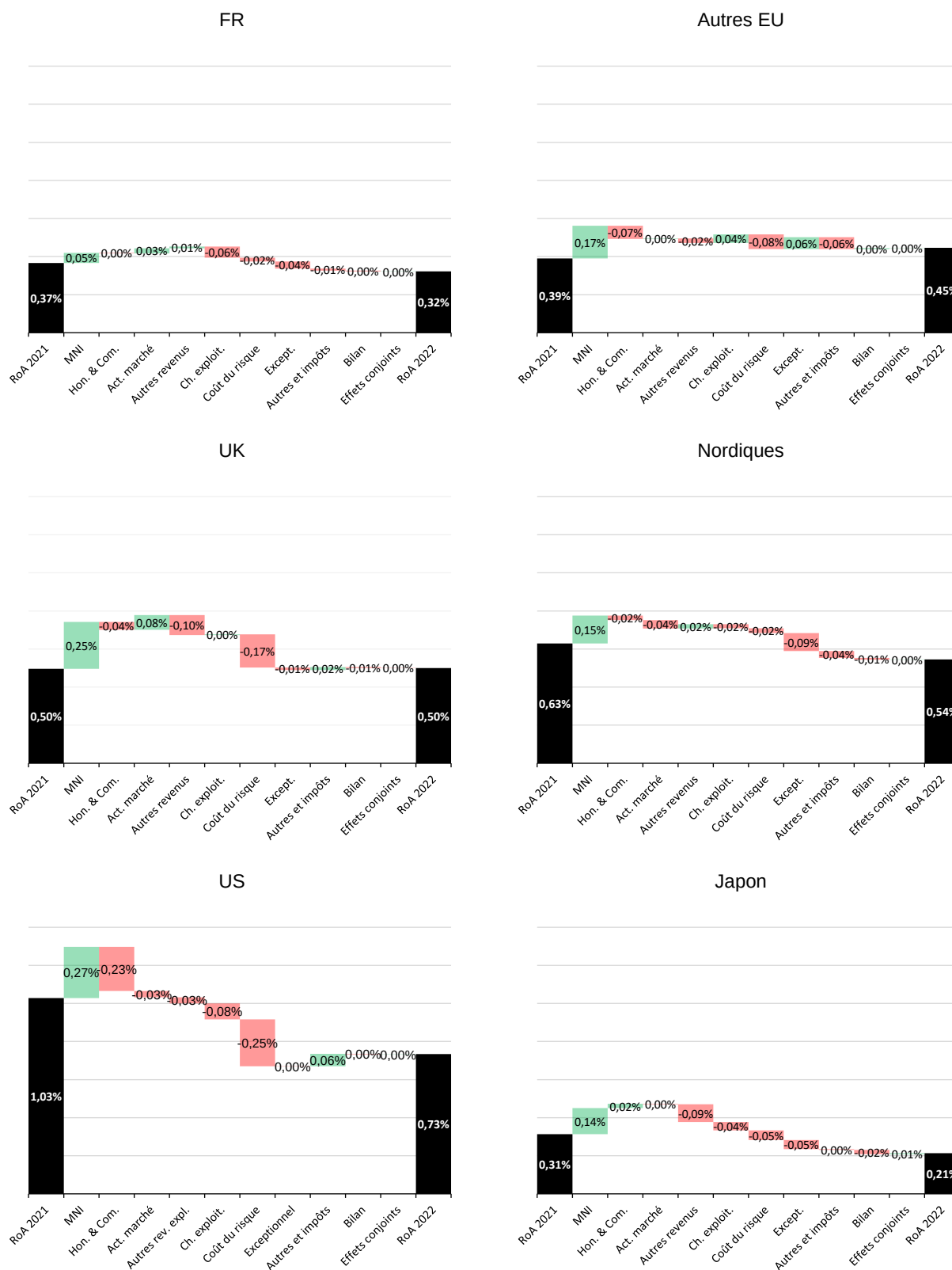


Graphique 43 Évolution du RoE



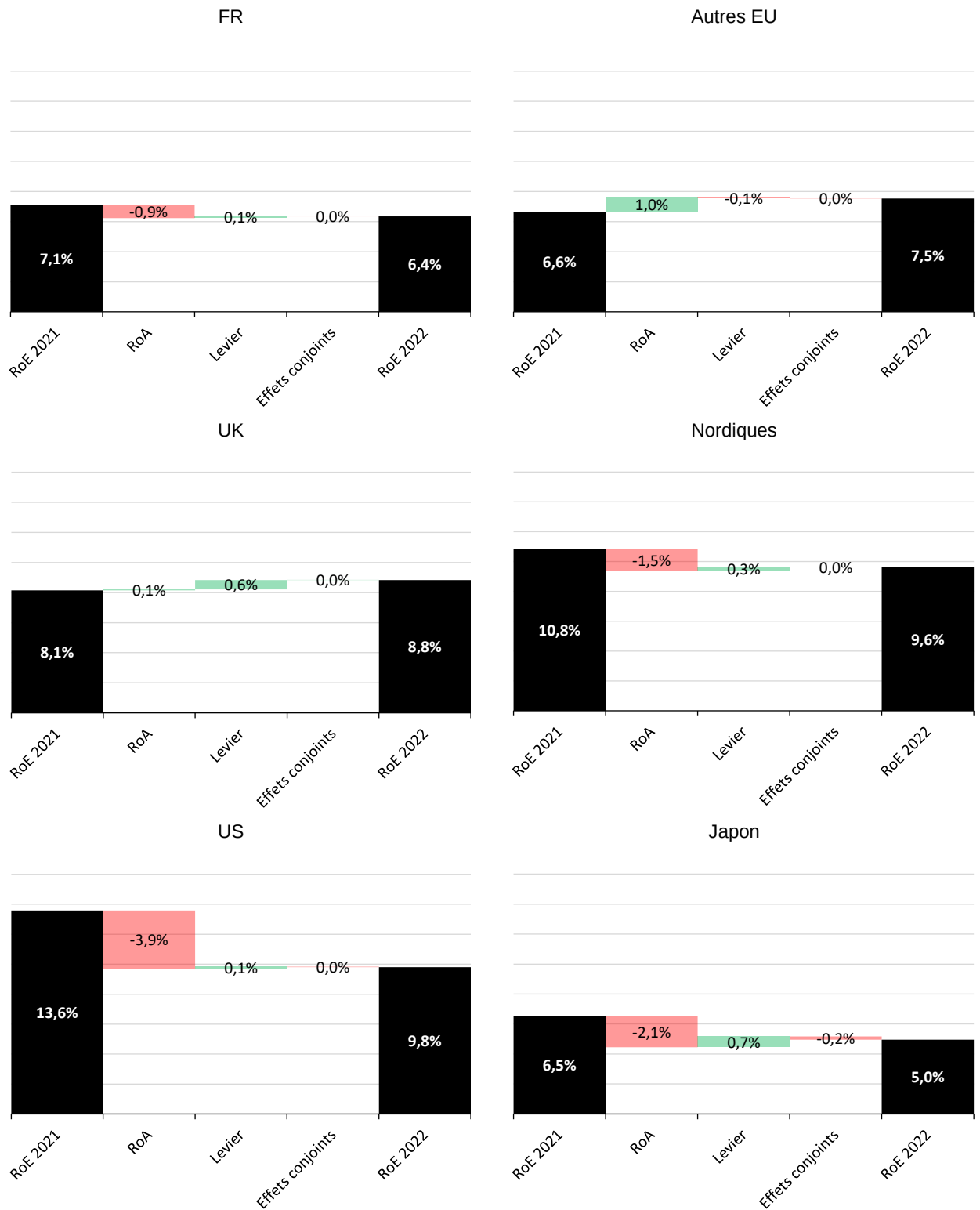
Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 44 Facteurs explicatifs de l'évolution du RoA entre 2021 et 2022



Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 45 Facteurs explicatifs de l'évolution du RoE entre 2021 et 2022

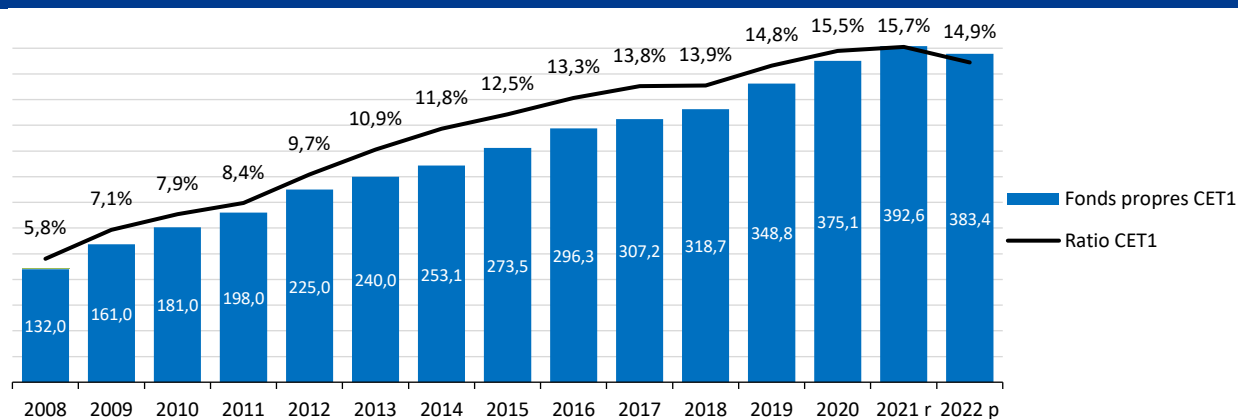


Source : communication financière, calculs ACPR

UNE SITUATION PRUDENTIELLE QUI RESTE SOLIDE

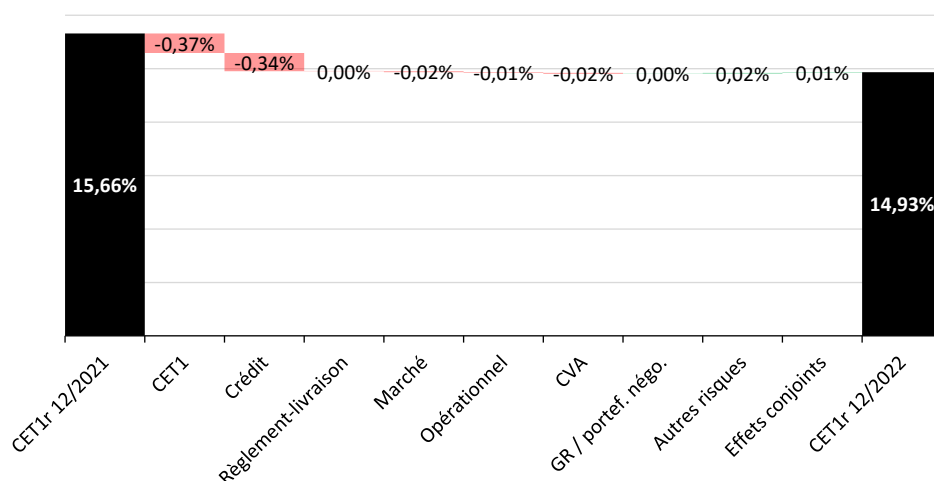
3.1. Une stabilisation des fonds propres et des ratios de solvabilité

Graphique 46 Évolution du ratio CET1 des six principaux groupes bancaires français



Source : Etats Bafi/Surfi et COREP, r : révisé, p : provisoire ; fonds propres CET1 en milliards d'euros

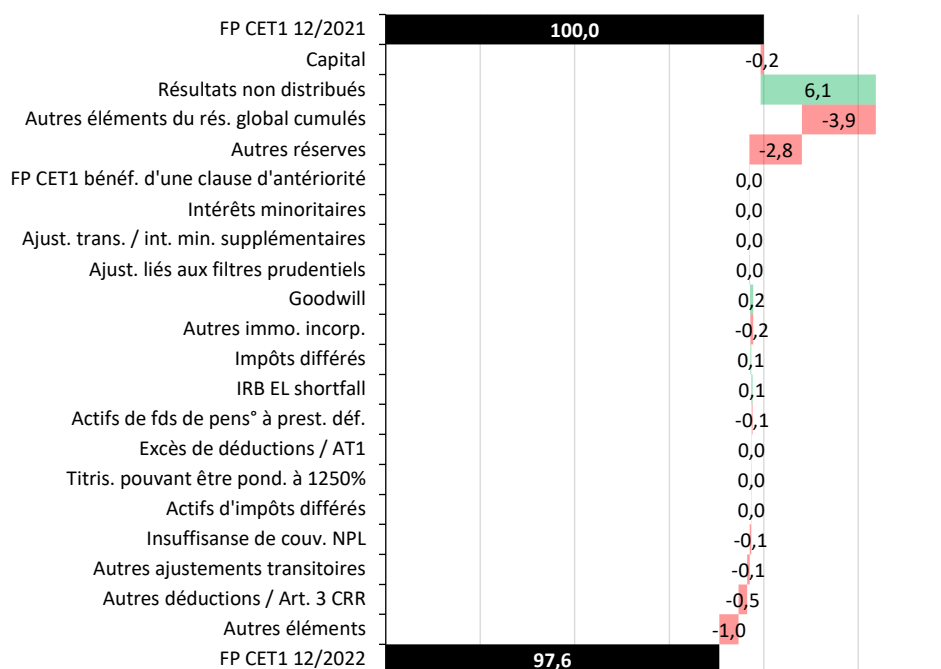
Graphique 47 Facteurs explicatifs de l'évolution du ratio CET1 des six principaux groupes bancaires français



Source : États COREP ; calculs ACPR

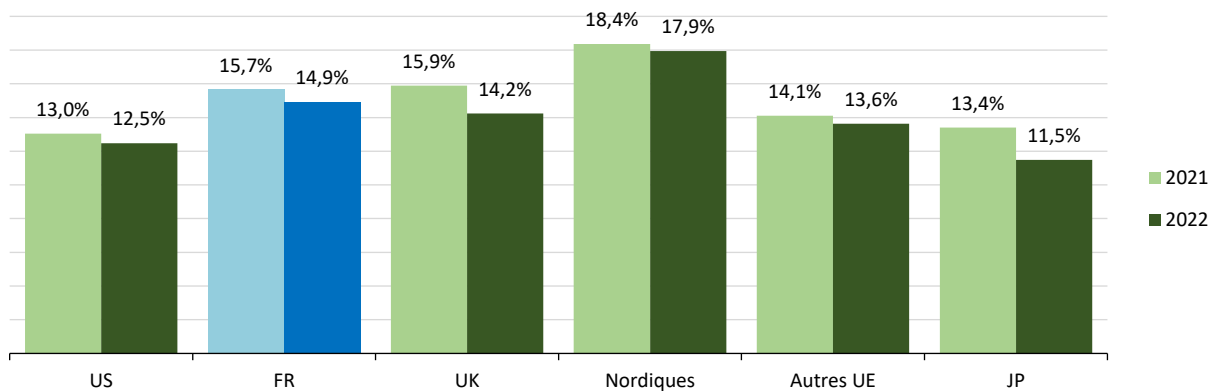
Note : « Crédit », « Règlement-livraison », « Marché », « Opérationnel », « CVA », « GR / portef. nég. » = RWA au titre du risque de crédit, du risque de règlement-livraison, du risque de marché, du risque opérationnel, du risque d'ajustement de l'évaluation de crédit et des grands risques du portefeuille de négociation

Graphique 48 Évolution des fonds propres CET1 des six principaux groupes bancaires français entre 2021 et 2022



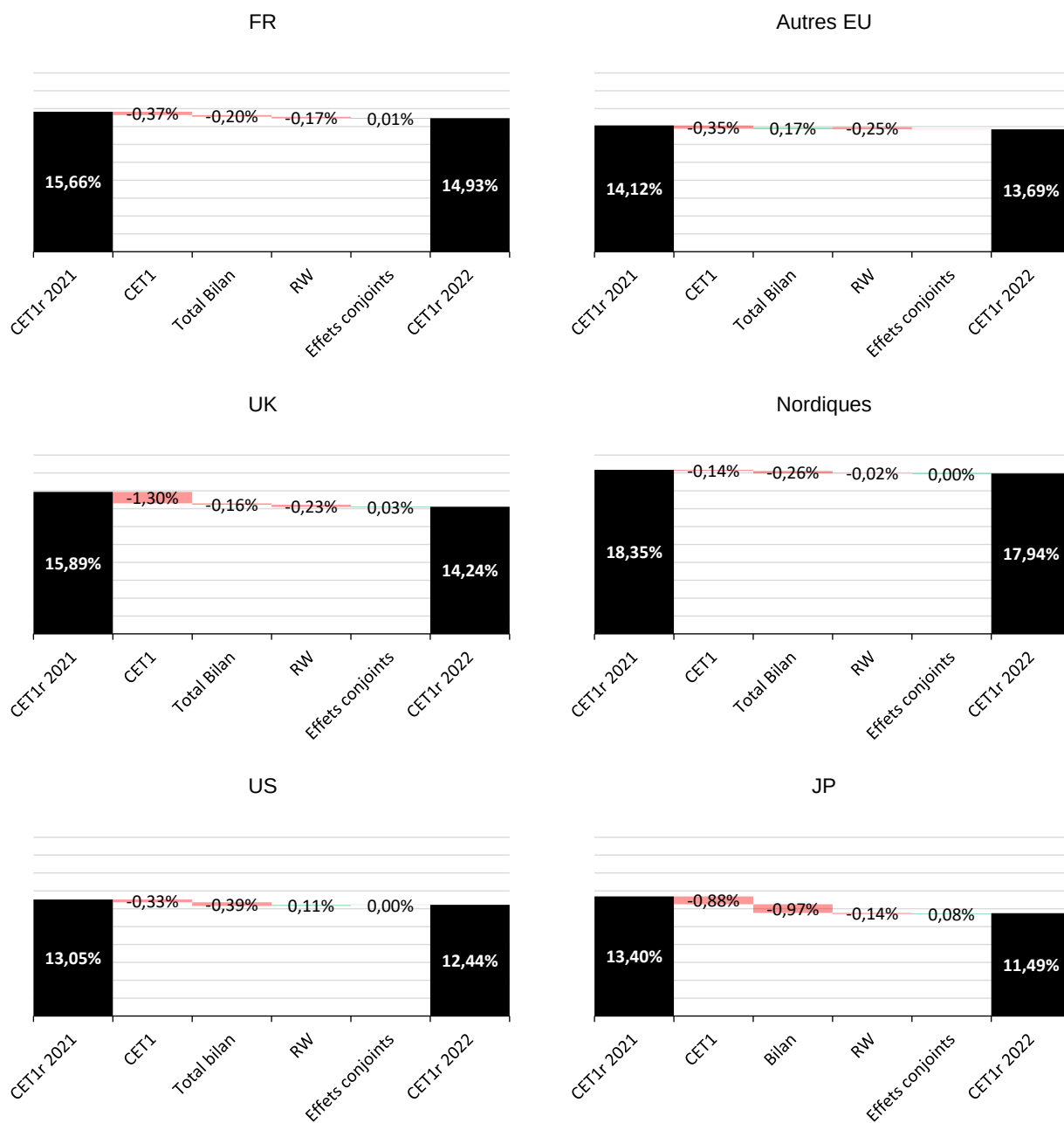
Source : États COREP ; calculs ACPR ; base 100 en 2021

Graphique 49 Évolution du ratio CET1 – comparaison internationale



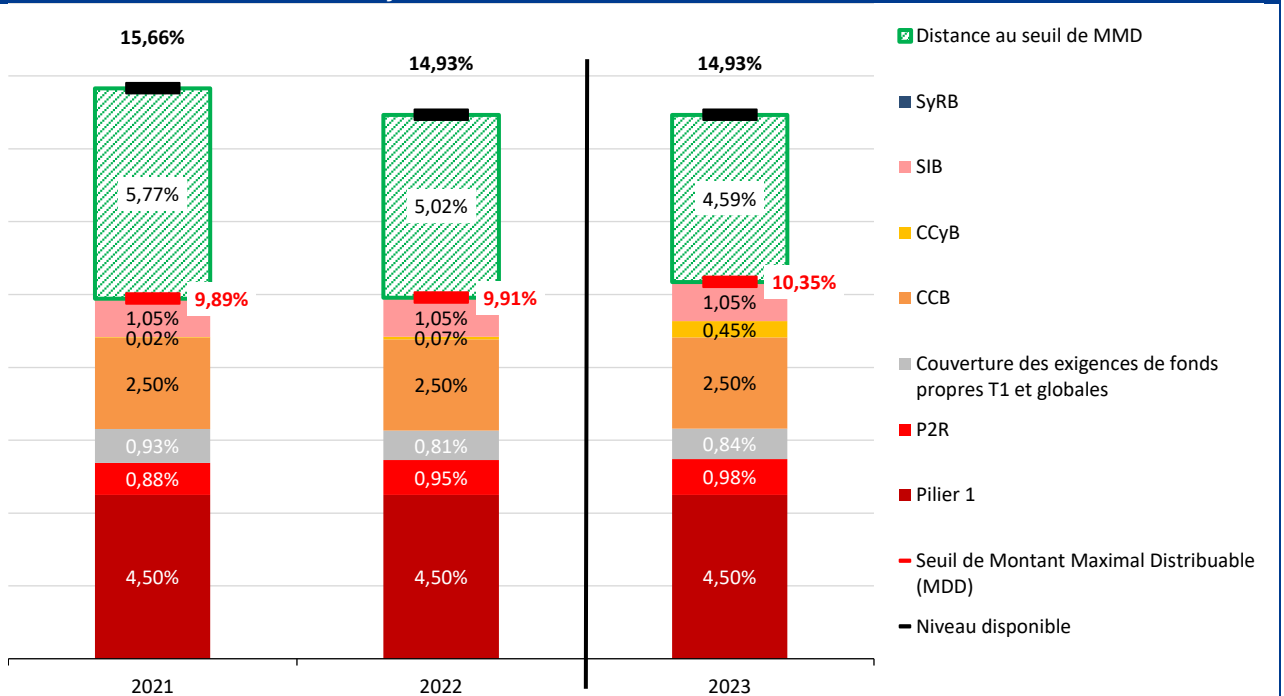
Source : Communication financière, calculs ACPR

Graphique 50 Facteurs explicatifs de l'évolution du ratio CET1



Source : communication financière, calculs ACPR ; RW = densité des actifs (RWA / total du bilan)

Graphique 51 Exigences de fonds propres et de coussins CET1 des six principaux groupes bancaires français

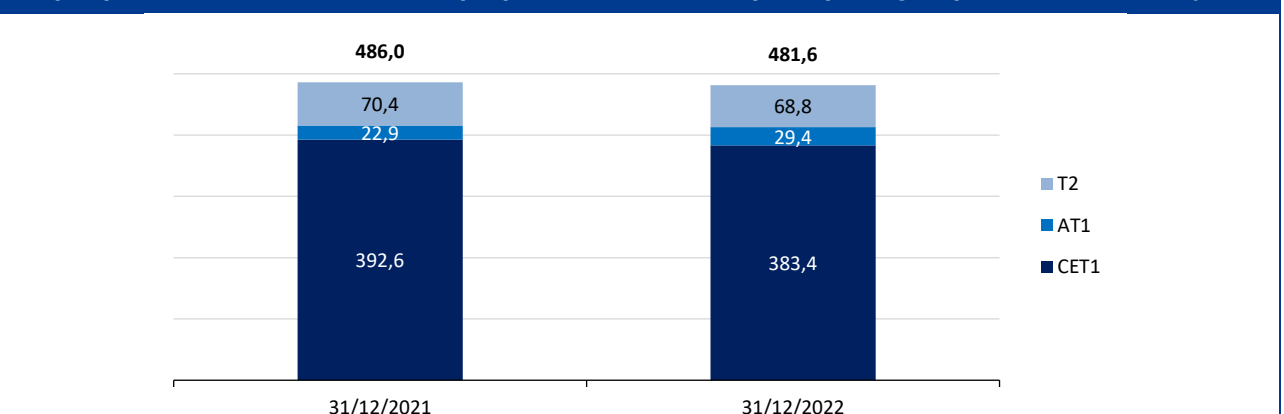


La projection à 2023 est réalisée aux niveaux de fonds propres et de RWA figés à fin 2022 en tenant compte de l'augmentation des P2R annoncée pour 2023 et de l'augmentation du CCyB en France à 0,5 % à compter du 7 avril 2023, combinée aux autres augmentations de CCyB annoncées par les autres pays sur lesquels les banques françaises ont des expositions.

Lecture du graphique :

- P2R : pilier 2 réglementaire ;
- CCB : coussin de conservation de capital ;
- CCyB : coussin de capital contra-cyclique ;
- SIB : coussin de capital pour les banques systémiques ;
- SyRB : coussin pour risque systémique ;
- MMD : montant minimum distribuable.

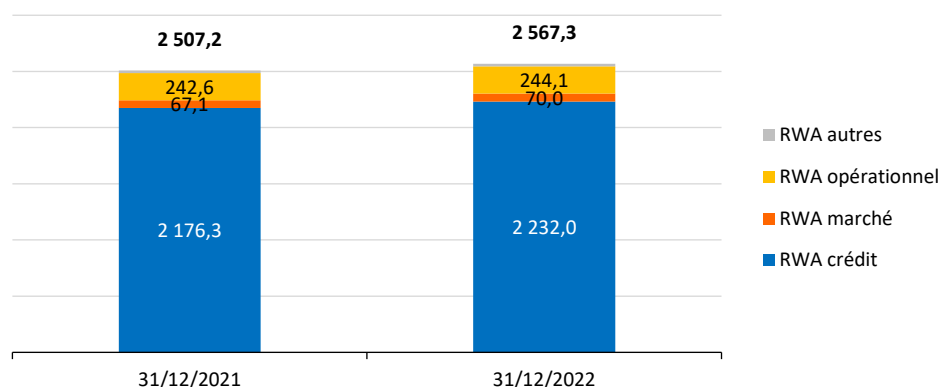
Graphique 52 Évolution des fonds propres totaux des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit

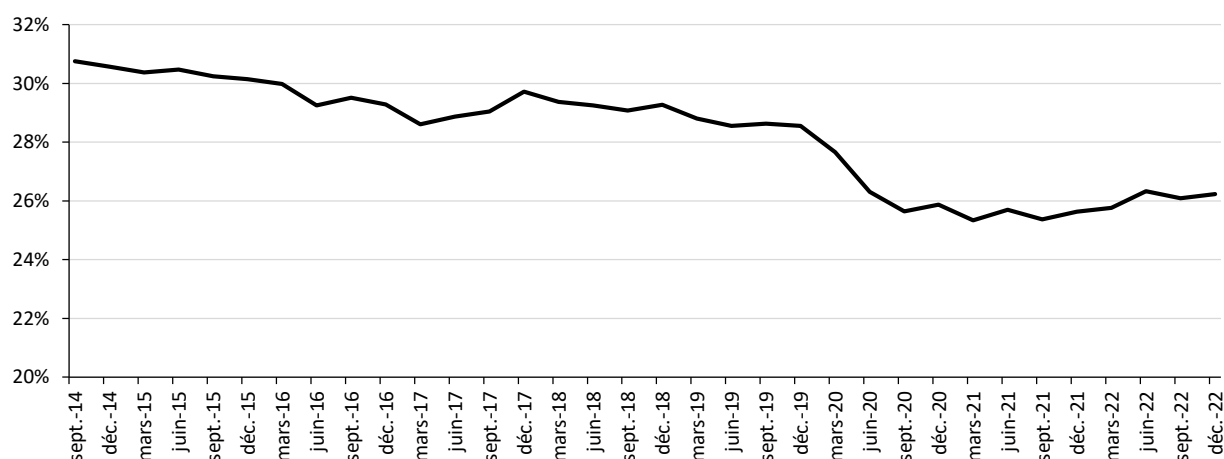
Graphique 53 Évolution des RWA des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

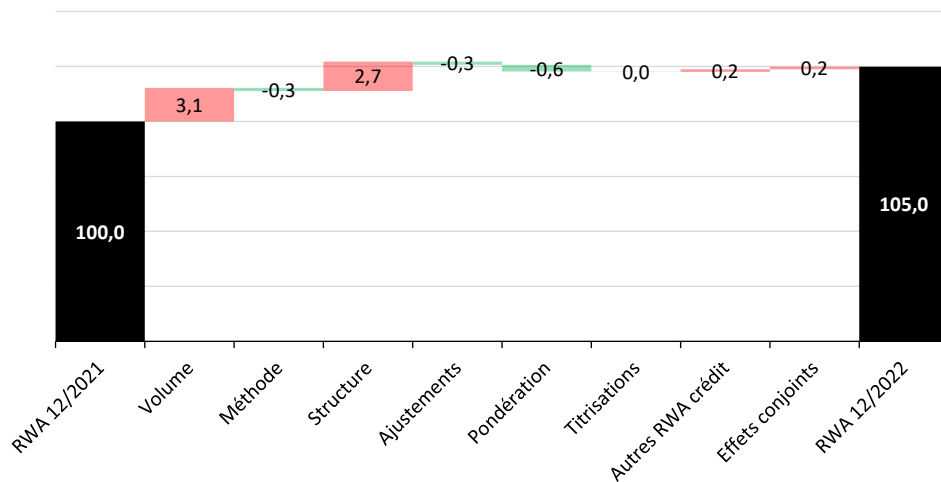
3.2.1. Des RWA au titre du risque de crédit tirés par l'augmentation des bilans et la modification de la structure des expositions traitées en méthode IRBF

Graphique 54 Évolution du taux de pondération moyen des expositions de crédit



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 55 Facteurs explicatifs de l'évolution des RWA au titre du risque de crédit entre 2021 et 2022



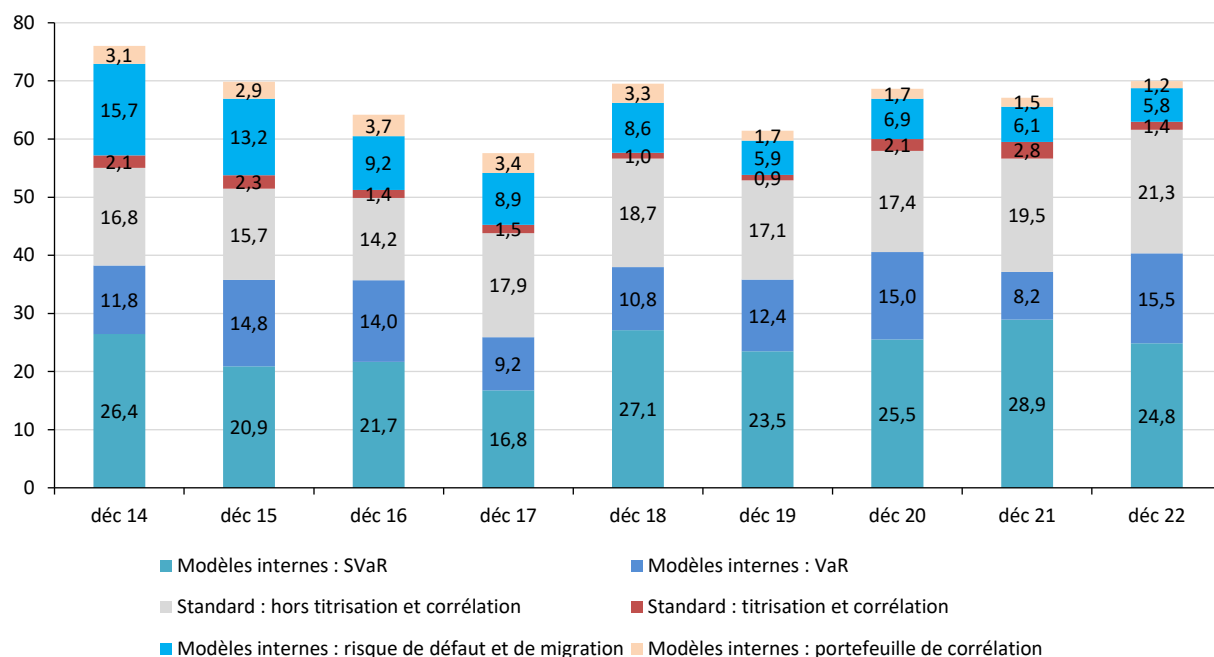
Source : états COREP, calculs ACPR ; base 100 en 2021

Notes :

- « Volume » = impact de la variation du montant des expositions de crédit sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Méthode » = impact de la modification de la méthode de traitement des expositions de crédit (standard vs fondation vs avancée) sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Structure » = impact de la modification de la structure des expositions de crédit (entreprises vs clientèle de détail vs établissements...) au sein des expositions traitées selon une même méthode sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Ajustements » = impact de la modification du rapport entre les expositions au défaut et les expositions initiales (reflétant en particulier le facteur de conversion de crédit des expositions hors bilan) sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Pondération » = impact de la modification de la pondération des expositions de crédit sur le montant des RWA au titre du risque de crédit.

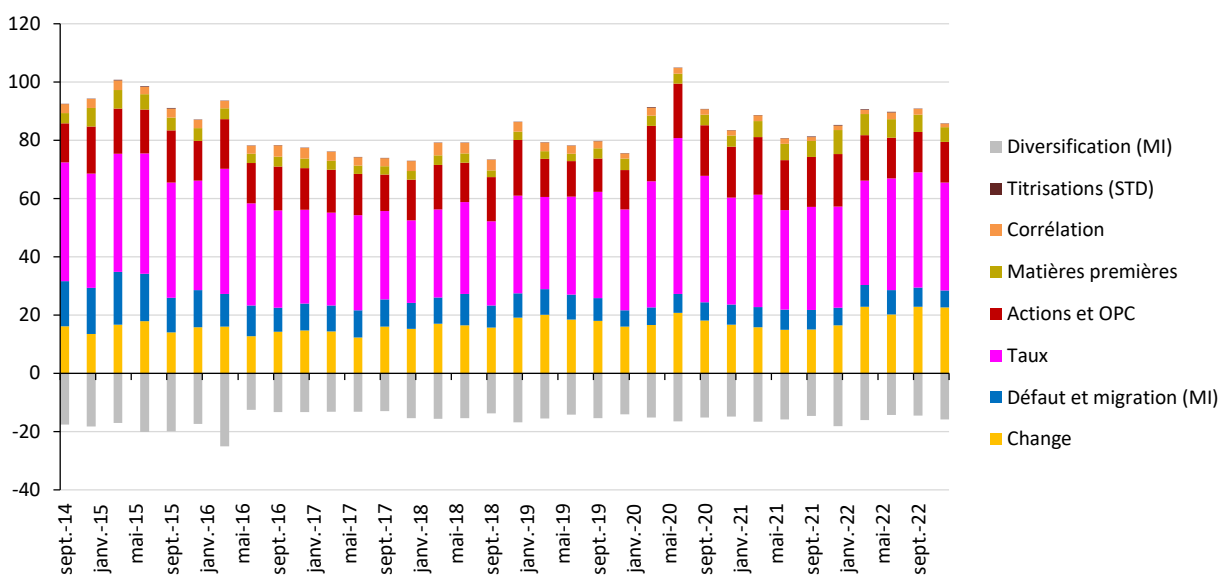
3.2.2. Une hausse des RWA au titre des risques de marché

Graphique 56 Décomposition des RWA au titre des risques de marché par modalités de calcul



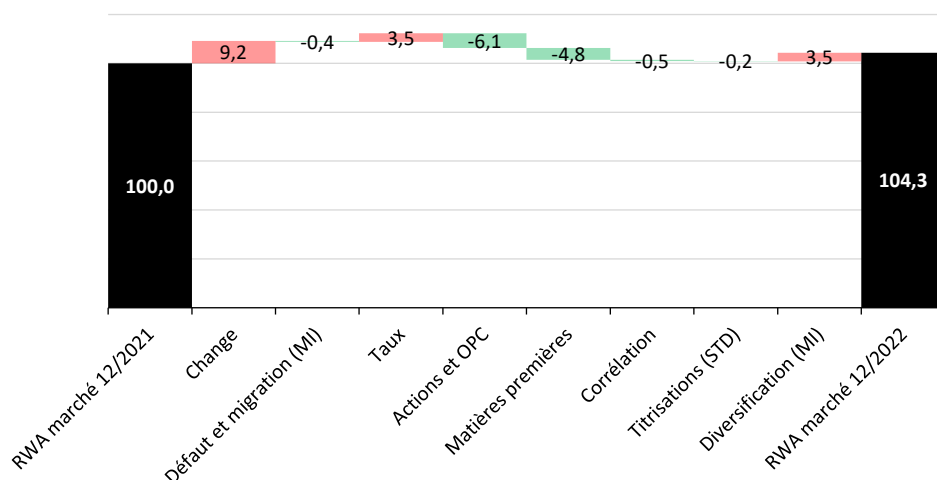
Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 57 Décomposition des RWA pour risques de marché, par nature de risque



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

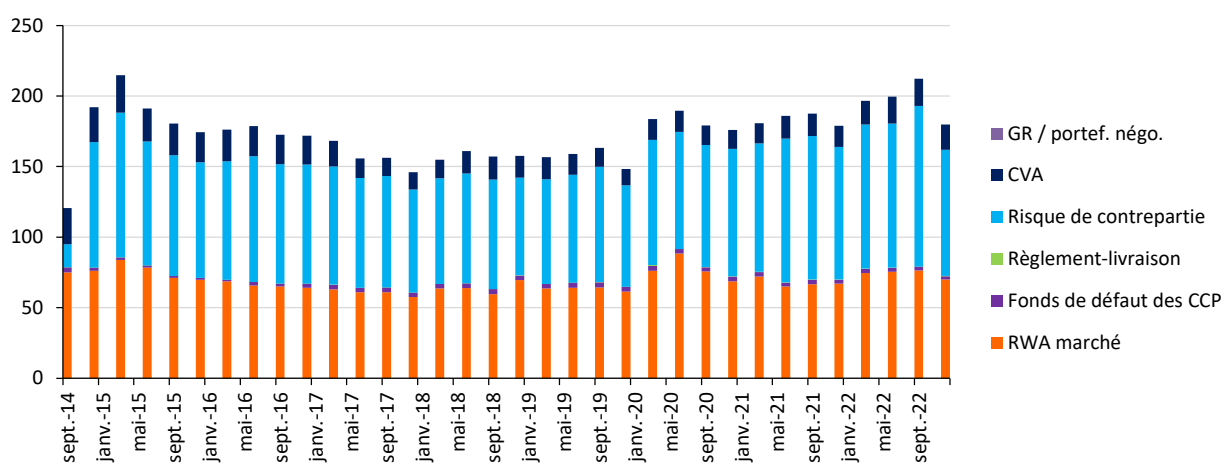
Graphique 58 Évolution des RWA au titre des risques de marché entre 2021 et 2022, par nature de risque



Source : états COREP, calculs ACPR ; base 100 en 2021

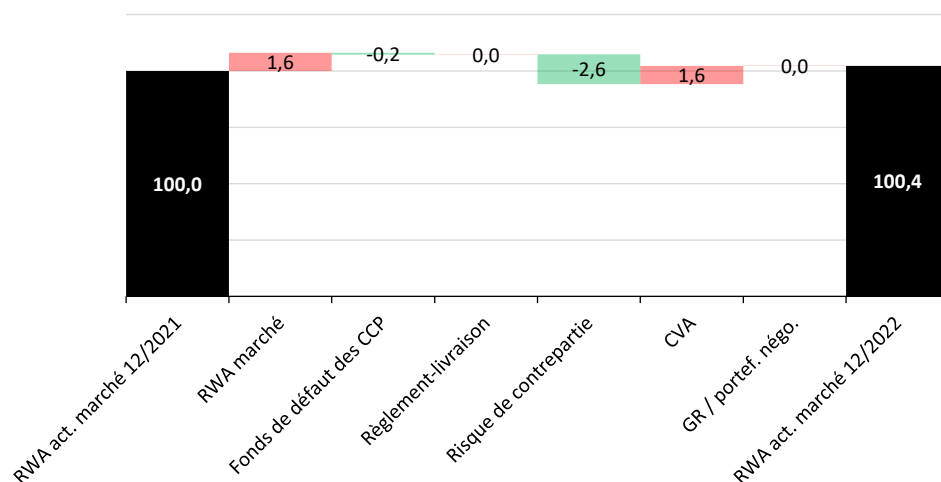
STD : RWA calculés selon la méthode standard ; MI : RWA calculés selon les modèles internes

Graphique 59 Évolution des actifs pondérés des six principaux groupes bancaires français au titre des activités de marché



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

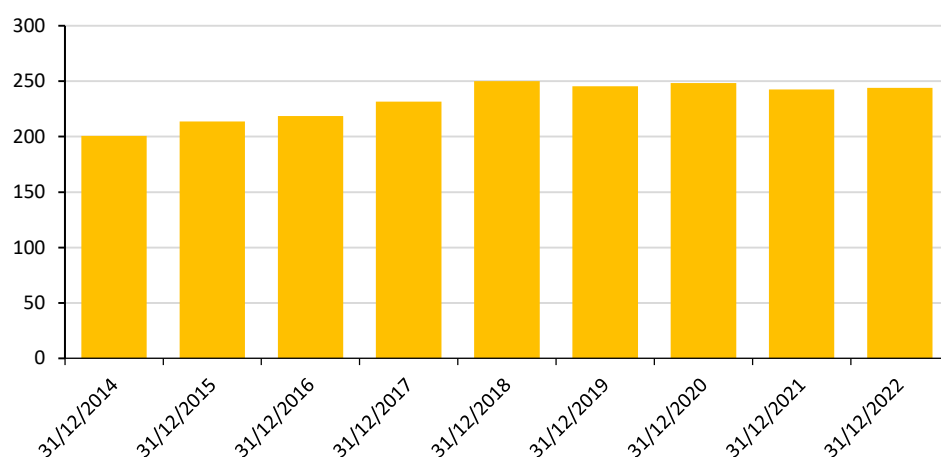
Graphique 60 Évolution des RWA au titre des activités de marché entre 2021 et 2022, par nature de risque



Source : états COREP, calculs ACPR ; base 100 en 2021

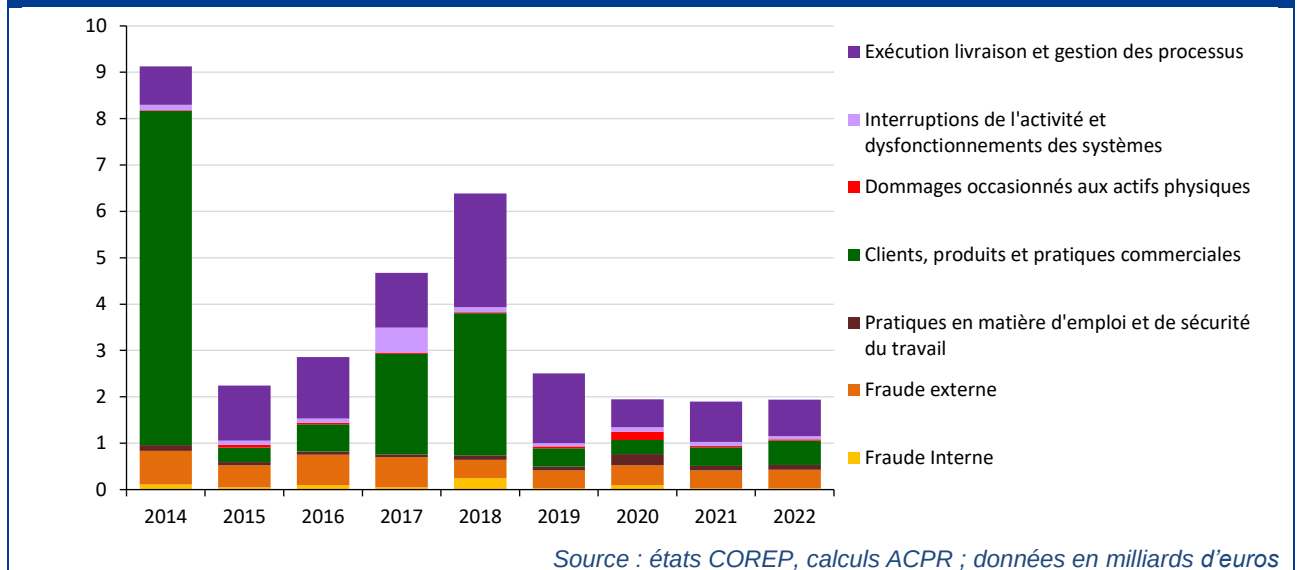
3.2.3.Des RWA au titre des risques opérationnels qui se stabilisent

Graphique 61 RWA des six principaux groupes bancaires français au titre des risques opérationnels

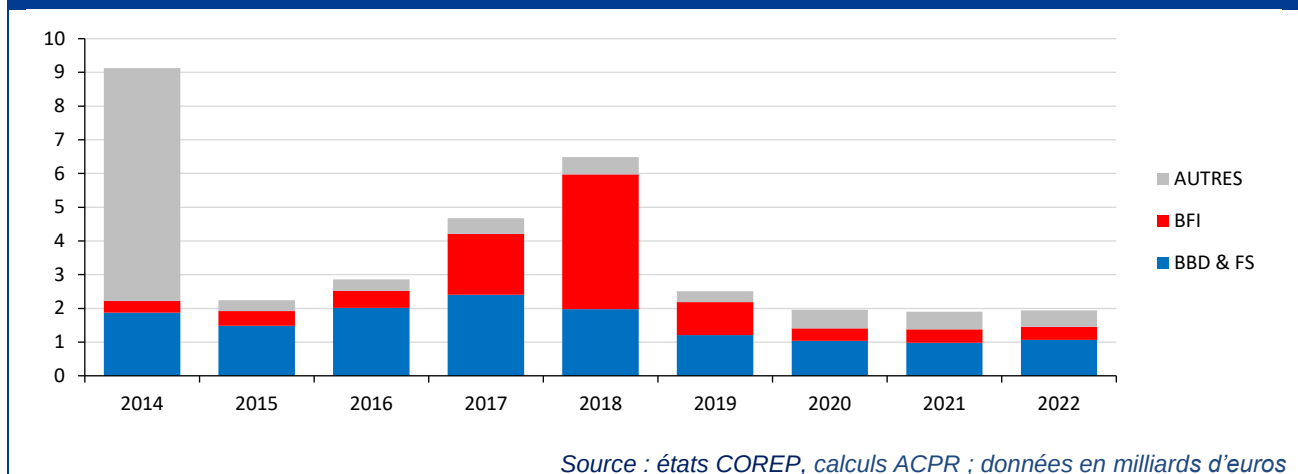


Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 62 Pertes opérationnelles par type d'événement

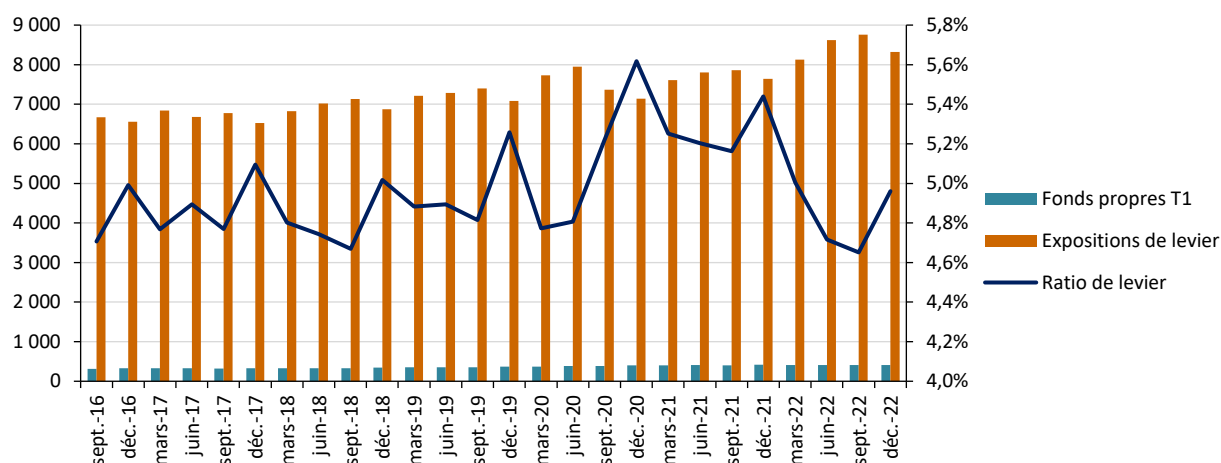


Graphique 63 Pertes opérationnelles par ligne métier



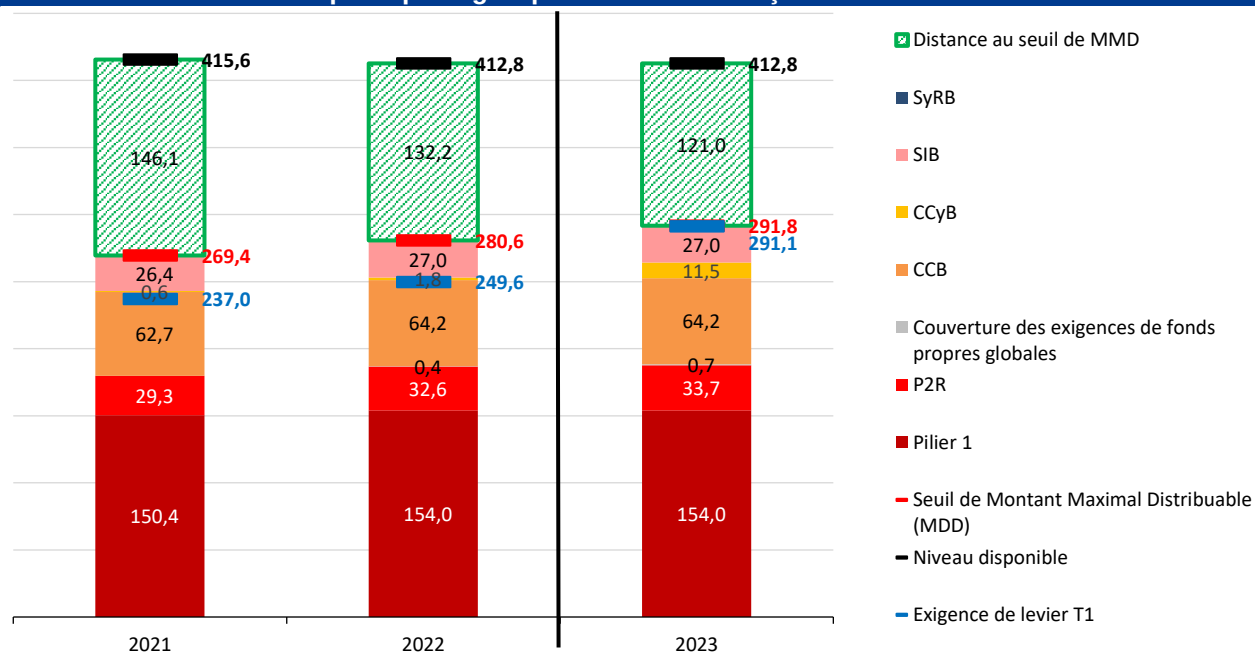
3.3. Une baisse des ratios de levier dans un contexte de poursuite de la progression des expositions

Graphique 64 Évolution du ratio de levier des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; expositions de levier en milliards d'euros

Graphique 65 Comparaison des exigences de solvabilité et de levier ainsi que des fonds propres T1 des six principaux groupes bancaires français

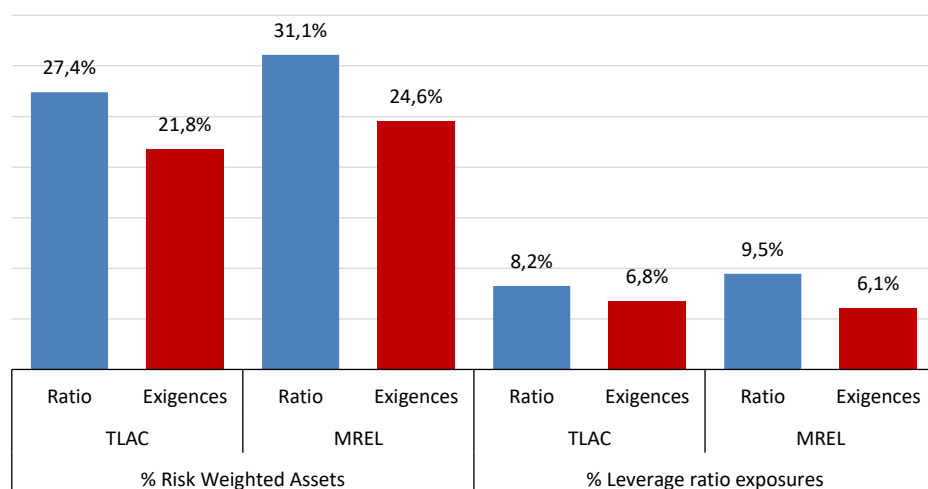


Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

La projection à 2023 est réalisée aux niveaux de fonds propres et de RWA figés à fin 2022 ; elle tient compte de l'augmentation des P2R annoncée pour 2023, de l'augmentation du CCyB en France à 0,5 % à compter du 7 avril 2023, combinée aux augmentations de CCyB annoncées par les autres pays sur lesquels les banques françaises ont des expositions, ainsi que des exigences de coussins GSIB en levier introduites à partir du 1^{er} janvier 2023.

3.4. Des ratios TLAC et MREL supérieurs aux exigences

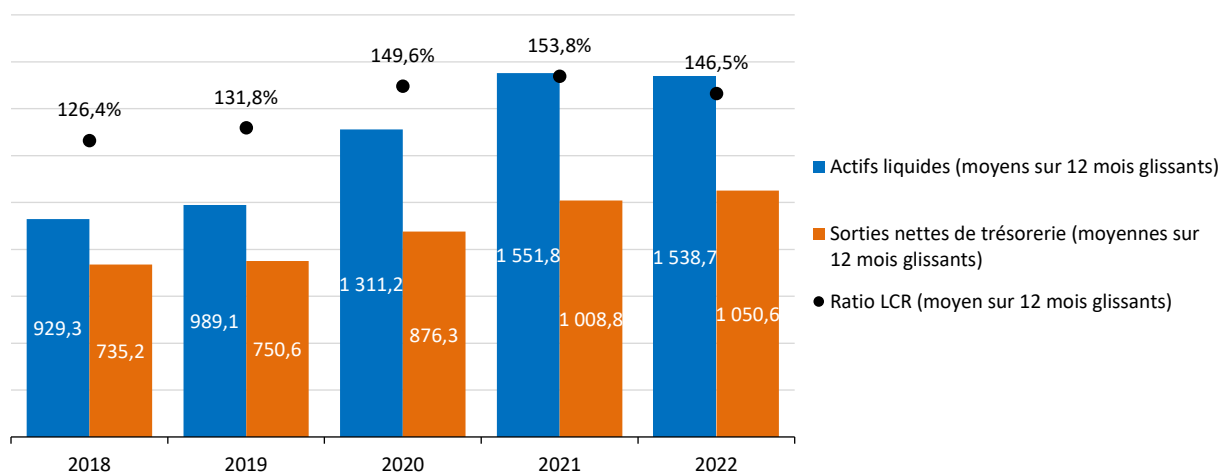
Graphique 66 Ratios TLAC et MREL des principaux groupes bancaires français



Source : états LDR, calculs ACPR ; les exigences TLAC portent uniquement sur les banques d'importance systémique mondiale (BNPP, SG, GCA, BPCE) tandis que les exigences MREL s'appliquent à tous les établissements assujettis.

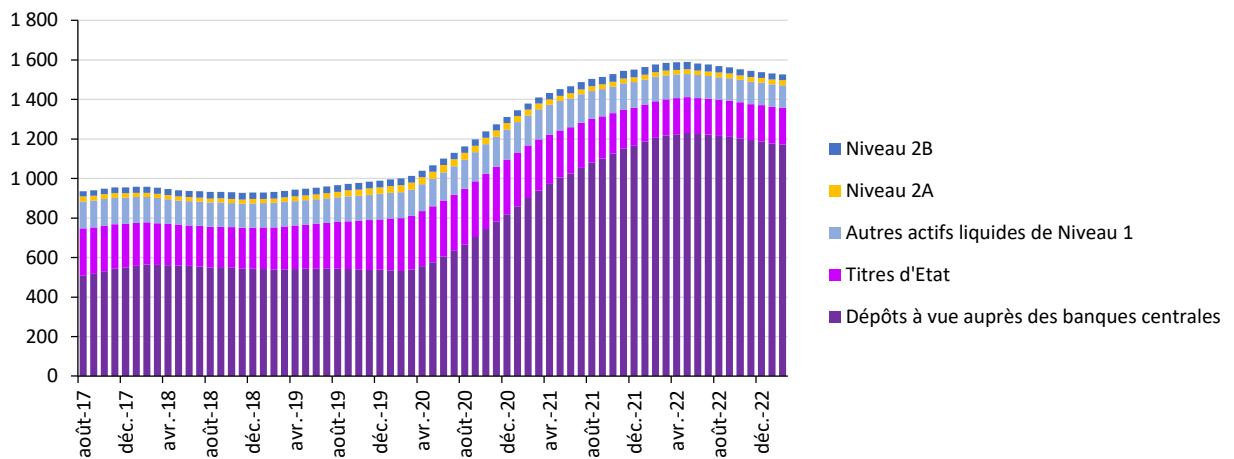
3.5. Des ratios de liquidité qui restent nettement supérieurs aux exigences réglementaires

Graphique 67 LCR des six principaux groupes bancaires français



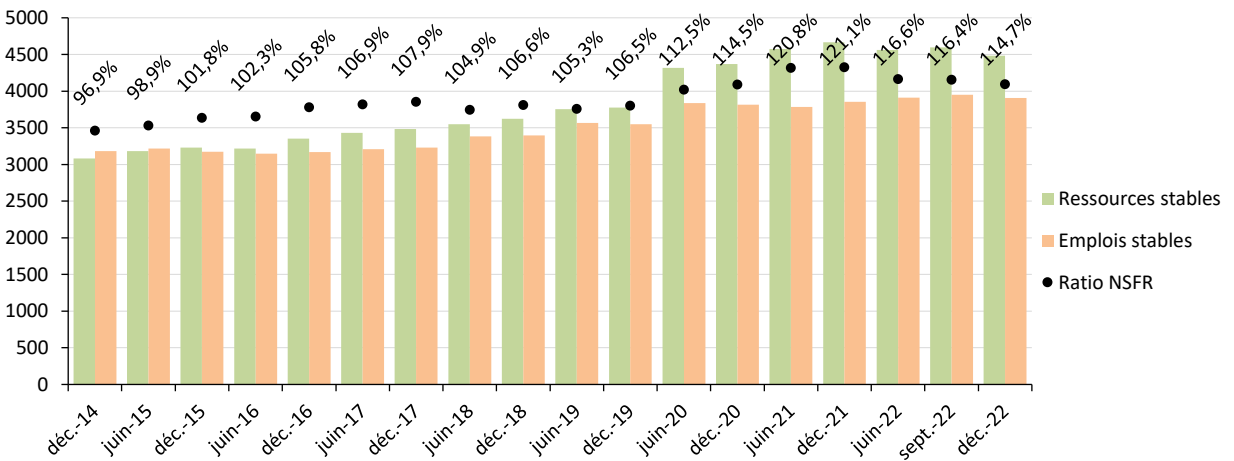
Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 68 Structure des actifs liquides des six principaux groupes bancaires français



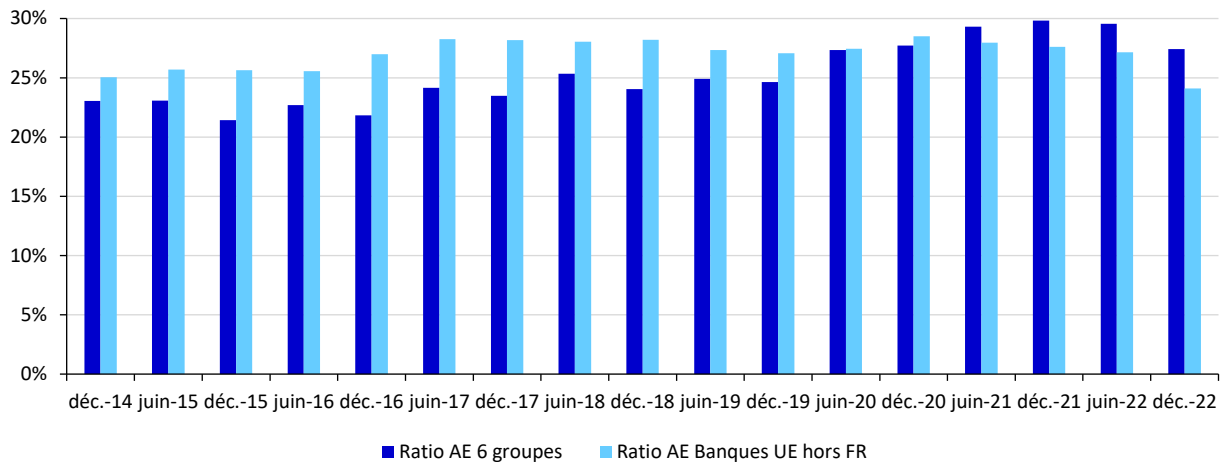
Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros, montants moyens sur 12 mois glissants

Graphique 69 NSFR des six principaux groupes bancaires français



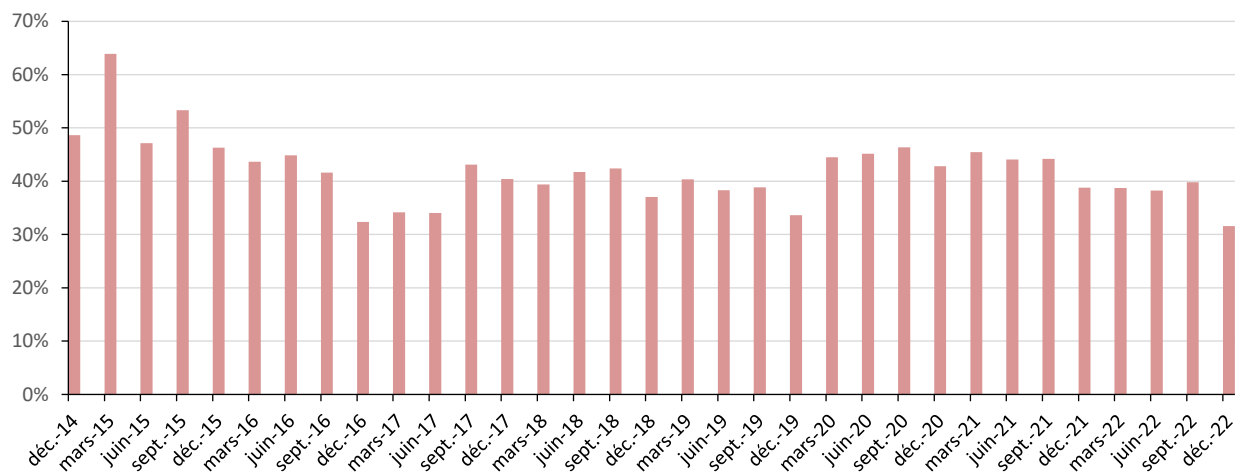
Source : états COREP et données STE avant juin 2021, calculs ACPR ; ressources stables disponibles et emplois stables en milliards d'euros

Graphique 70 Historique du taux d'actifs grevés des six principaux groupes par rapport à la moyenne européenne



Source : états AE, calculs ACPR, Risk indicators ABE

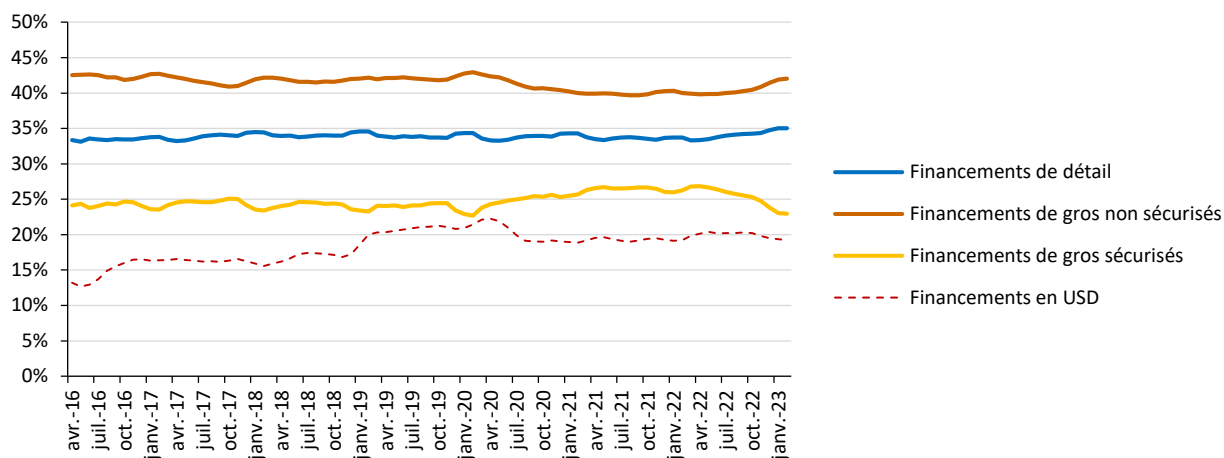
Graphique 71 Part des actifs éligibles en banque centrale grevés pour les six principaux groupes bancaires français



Source : états AE, calculs ACPR ;

3.6. Des financements diversifiés avec une importante base de dépôts de détail

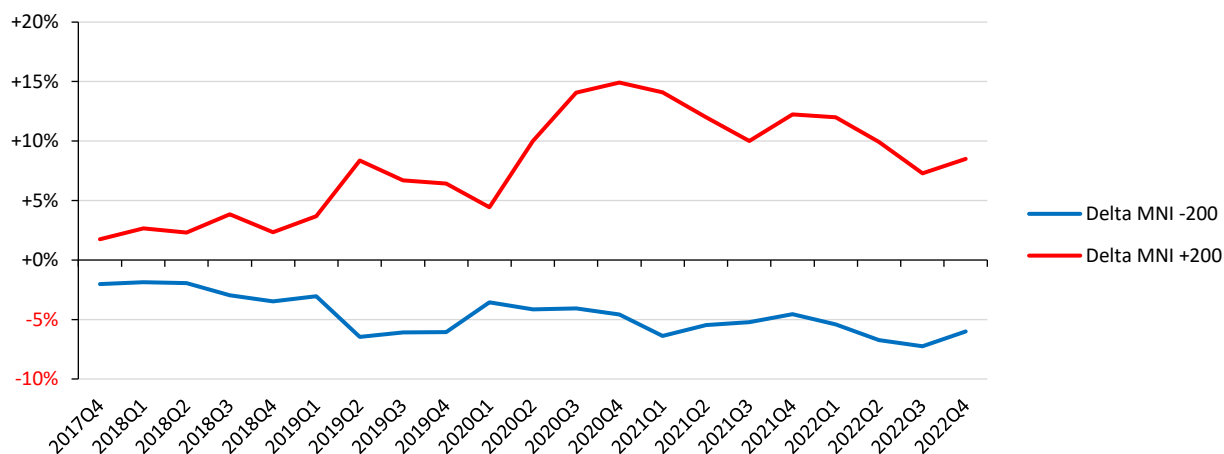
Graphique 72 Structure de financement des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; moyennes sur 3 mois glissants

3.7. Un risque de taux qui reste dans les limites fixées par les orientations de l'ABE¹⁵

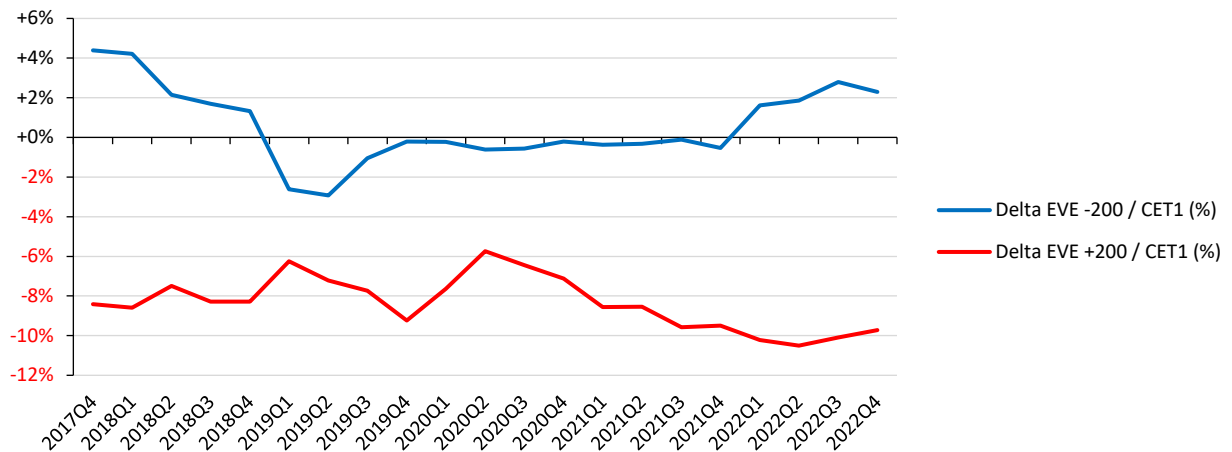
Graphique 73 Variation anticipée de la MNI en cas de choc de taux (+200 bps / - 200 bps)



Source : données STE, calculs ACPR ; chocs de taux parallèles à la hausse (+200 bps sur l'ensemble de la courbe) ou à la baisse (-200 bps)

¹⁵ Cf. notamment paragraphe 4.5 des [Orientations sur la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent aux activités hors portefeuille de négociation](#)

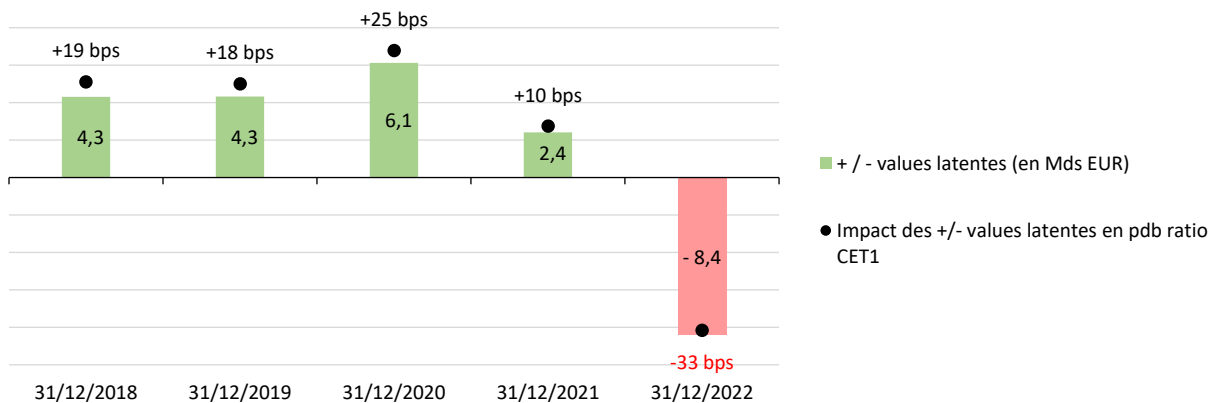
Graphique 74 Variation anticipée de l'EVE en cas de choc de taux (+200 bps / - 200 bps)



Source : données STE, calculs ACPR ; chocs de taux parallèles à la hausse (+200 bps sur l'ensemble de la courbe) ou à la baisse (-200 bps)

Pour rappel, les orientations de l'ABE prévoient que « Lorsque la baisse de l'EVE est supérieure à 15 % des fonds propres de base (Tier 1) de l'établissement dans le cadre de l'un des six scénarios, celui-ci devrait en informer l'autorité compétente. »

Graphique 75 Impact qu'aurait la prise en compte des plus ou moins-values latentes sur les titres de dette comptabilisés au coût amorti sur le ratio CET1



Source : données COREP et FINREP, calculs ACPR